

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025 – 2026

Service Accompagnement Parcours Insertion

*Orientation · Handicap & Accessibilité · Entrepreneuriat Étudiant · Insertion Professionnelle · Aide à la Vie Étudiante ·
Observatoire de la Vie Étudiante*

api.parisnanterre.fr

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	8
2. BUDGET 2025.....	10
2.1 Recettes en 2025	10
2.2 Dépenses en 2025.....	11
3. RESSOURCES HUMAINES en 2025	13
3.1 Personnel API.....	13
3.2 Stagiaires.....	15
4. SUIO — SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION	16
4.1 Accueil du public, information et orientation	16
4.2 Communication sur l'offre de formation.....	17
4.3 Organisation de l'accueil des L1	18
4.4 Parrainage	18
4.5 Accompagnement individuel et collectif	19
4.6 Projets menés par le SUIO	20
4.7 Évolution RH et perspectives 2026-2027.....	22
5. SHA — SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ	23
5.1 Chiffres clés de la population étudiante suivie en 2025/2026.....	23
5.2 Actions conduites en 2025/2026	26
5.3 Accessibilité des bâtiments.....	29
5.4 Autres chiffres clés.....	29
6. SAIVE — SERVICE D'AIDE À LA VIE ÉTUDIANTE	31
6.1 Aides financières.....	31
6.2 Dispositifs d'aides	32
6.3 Communication — Points d'Information Vie Étudiante (PIVE)	33
6.4 Ateliers	34
6.5 Perspectives 2026-2027.....	34
7. BAIP — BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE	35
7.1 Actions phares 2025-2026	35
7.2 Accompagnement individuel	36
7.3 Relations avec les milieux professionnels.....	36
7.4 Conventions de stages et applications de gestion.....	37
7.5 Fin de la Task 4.4 de l'alliance EDUC.....	38
7.6 Difficultés transversales.....	39
7.7 Bilan et perspectives	39
8. PÔLE ENTREPRENEURIAT — PÉPITE PON.....	40
8.1 Objectifs et missions	40
8.2 Partenariats.....	41
8.3 Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE)	42
8.4 Activités.....	42
8.5 Perspectives	43
9. OVE — OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE	44
9.1 Connaissance des publics et des parcours étudiants	44

9.2 Enquête d'insertion professionnelle (IP) des diplômés	44
9.3 Enquêtes diverses	45
9.4 Autres activités	45
CONCLUSION.....	46
ANNEXES.....	47
Annexe 1 — Organigramme du service API au 15 avril 2026	47
Annexe 2 — Campagne de communication API 2026 — exemple d'affiche POV.....	48

TABLEAU DE BORD — INDICATEURS CLÉS 2025-2026

Ce tableau de bord rassemble les principaux indicateurs quantitatifs du service API pour l'année 2025-2026, organisés par pôle. Les valeurs-clés sont mises en évidence ; les évolutions et précisions de contexte figurent en colonne de droite.

Indicateur	Valeur 2025-2026	Évolution / contexte
BUDGET 2025		
Recettes totales	1 630 239 €	Après BR de septembre 2025
Dépenses réalisées (AE)	1 246 927 €	Taux d'exécution global : 79 %
Taux d'exécution — Fonctionnement	62 %	Réduction volontaire de 30 k€ vs 2024
Taux d'exécution — Investissement	89 %	Achat 57 PC SAiVE + matériel SHA
Taux d'exécution — Personnel	91 %	+64 k€ vs 2024 (mentors x2, surveillances handicap)
Aides sociales aux étudiants	249 615 €	1er poste de dépenses — >50 % du total fonct./invest.
Informatique	64 858 €	2e poste — 21 PC UFR + 57 PC SAiVE
RESSOURCES HUMAINES en 2025		
Supports de poste	35	dont 30 pourvus au 31/12/2025
Postes vacants au 31/12/2025	5	Tous pourvus entre janvier et avril 2026
ETP au 31/12/2025	30	Vs 31 au 31/12/2024
ETPT sur l'année 2025	30,14	Vs 28,26 en 2024
Part des contractuels	70 %	
Part de catégorie A	67 %	
Part de femmes	73 %	
Arrivées / Départs en 2025	7 / 9	
Stagiaires accueillis	5	Tous au SUIO, sans gratification
SUIO — SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION en 2025/2026		
Accueil physique	> 600 personnes	dont ~500 étudiants UPN
Appels téléphoniques traités	> 2 000	dont ~15 % étudiants UPN
Demandes candidatures	~1 000	Parcoursup, Mon Master, e-candidat, hors UE
Courriels traités	> 1 400	Pics de 200 à 500/mois
Entretiens individuels d'orientation	280	44 % liés à la réorientation
Fiches de suivi Parcoursup délivrées	> 100	
JPO Post Bac — participants (conférences)	> 4 800	4 fév. 2026 — 8 conférences UFR

JPO — visiteurs campus	~650	22 étudiants ambassadeurs
Salon PostBac — ambassadeurs	36	Villette, début janvier 2026
Dispositif parrainage	1 525 participants	1 175 filleuls + 350 parrains/marraines
Bénéficiaires Cordées de la Réussite	~430 élèves	8 établissements conventionnés
« Étudiant pour 1 jour »	2 × 120 élèves	Terminales (déc. 2025) + Premières (avr. 2026)
Tournée de l'Excellence	> 300 participants	Janvier 2026
Tuteurs / Mentors recrutés	103 / 32	~3 400 h tutorat — ~6 000 h mentorat

SHA — SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ en 2025/2026

Étudiants en situation de handicap suivis	1 338	Vs 1 056 en 2024, 987 en 2023 (+27 %/an)
Évolution sur 5 ans (2020-2025)	×3	Triplement des effectifs
Répartition par niveau	80 % en Licence	19 % Master, ~1 % Doctorat
Répartition par genre	70 % F / 30 % H	937 femmes / 401 hommes
Épreuves d'examens accompagnées/an	~7 600	dont 3 786 surveillances
Entretiens individuels	~300	Étudiants, familles, éducateurs
ESH — prise de notes / tutorat PHARES	77 / 15	
ESH en grande dépendance (aide humaine)	26	
Heures interprétariat LSF/LPC	~250 h	3 étudiants déficients auditifs
Cartes d'ascenseur / badges parking	~200 / >150	
Stages proposés / CDI réalisés	23 / 4	Vs 21/3 en 2025
Affluence SAH + Mois Égalité	~350 personnes	30 mars – 3 avr. 2026
Indice d'accessibilité bâtementaire	75 %	Objectif à 9 ans : 86 %

SAIVE — SERVICE D'AIDE À LA VIE ÉTUDIANTE en 2025/2026

Dossiers CE-UPN (exonérations + remboursements) 2025-2026	149	98 exonérations + 51 remboursements
Montant distribué CE-UPN 2025-2026	57 188 €	37 680 € exonérations + 19 508 € remboursements
Dossiers CAS-UPN traités 2025	159	Aide moyenne 654 € hors e-cartes
Montant distribué CAS-UPN	87 640 €	du 30/09/25 au 18/05/26
E-cartes alimentaires attribuées	200	Entre 04/25 et 06/26 / montant 50 €€
Distributions Linkee — inscrits / colis	6 286 / 5 236	Taux de présence moyen : 77 %
Vestiaire solidaire — bénéficiaires / articles	894 / 4 117	14 dates sur 16 prévues
Étudiants rencontrés en PIVE	> 695	39 dates — sept. 2025 à avr. 2026
Ordinateurs achetés (prêts)	57	Financement CVEC 40 000 € — reprise sept. 2026

BAIP — BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE en 2025/2026

Étudiants accompagnés individuellement	> 280	En hausse vs 2024-2025
Ateliers inter / intra-formation animés	18 / 56	56 ateliers dans 39 formations (+34 % formations)
Structures partenaires	285	251 privées, 15 publiques, 18 associatives
Contacts milieux professionnels	810	266 en 2021 → 600 → 720 → 800 → 810
Placements étudiants (stage/alternance)	40	Taux de réussite ~80 %
Forum stages — entreprises présentes	35	Novembre 2025 — 1re édition couplée
Escale à l'international	130 étudiants	8 structures — 29 janv. 2026
Conventions de stages traitées	7 540	Au 23 juin 2026
Taxe d'apprentissage collectée (API)	21 444 €	Société Générale, Air France, Apivia...
Étudiants inscrits JobTeaser	21 361	Vs 25 066 en 2024-2025 (-15 %)
Projets ALLSHS — 7e édition	8 projets reçus	5 lauréats récompensés (850 à 1 200 €)

PÔLE ENTREPRENEURIAT — PÉPITE PON en 2025/2026

Étudiants-entrepreneurs SNEE	216	+50 vs 2025
dont inscrits à UPN	57 (26,38 %)	Vs 38 (22,9 %) en 2024-2025
Répartition genre	65,3 % H / 34,7 % F	
Établissements partenaires PÉPITE PON	17	
Ateliers d'accompagnement	~3/mois	
Comités d'engagement / candidats	3/an	50 à 80 candidats par comité

OVE — OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE en 2025/2026

Diplômés 2024 interrogés (enquête IP)	3 002	2 579 M2 + 423 LP
Taux de réponse global (complets + incomplets)	56,2 %	56,6 % M2 / 53,5 % LP
Taux de réponse (questionnaires complets)	47,1 %	48,2 % M2 / 40,4 % LP
Inscrits L1 ciblés (enquête aide réussite)	10 563	Lancée le 10 avril 2026
Étudiants L3 ciblés (enquête devenir)	4 319	Lancée le 13 mai 2026 — 4e édition

1. INTRODUCTION

La mission principale du service API est d'apporter aux usagers étudiants une aide dans l'élaboration de leur projet d'études et un soutien dans la préparation de leur insertion professionnelle. Plus généralement, l'équipe du service API est présente pour accompagner les étudiantes et étudiants tout au long de leur parcours.

L'année universitaire 2025/2026 est une année de transition :

- Avec Julie Cedelle, nouvelle directrice du service API à compter du 1er janvier 2026, suite au départ en retraite de Sylvia Dobyinsky qui occupait cette fonction depuis septembre 2018. Julie Cedelle était auparavant Directrice Adjointe du service API depuis octobre 2018.
- Avec une direction adjointe de service à pourvoir — au 23 juin 2026, aucune personne n'a été nommée à ce poste.
- La nomination d'Olivier Lartigaut, responsable du BAIP, au poste de responsable administratif adjoint en charge des moyens et des finances (poste nouvellement créé) au 1er janvier 2026, entraînant la promotion de Simon Devic, chargé d'insertion professionnelle, au poste de responsable du BAIP au 1^{er} avril 2026.

Il est à noter que l'année 2025/2026 est l'année de la fin du LMD4 et donc de la préparation du LMD5. Le service API n'est pas impacté directement dans le LMD5 mais son offre de services devra s'enrichir en fonction des besoins des composantes : enseignants ou étudiants.

Les événements majeurs de l'année 2025-2026 (liste non exhaustive)

- En termes d'organisation et de fonctionnement : le F3SCT a rendu son rapport en décembre 2025 permettant ainsi de fixer les axes d'amélioration possibles en termes de procédures, d'outils, d'actions, mais aussi de gestion bâtiminaire, de prévention des risques, etc.
- En termes de communication : après la mise en place d'affiches semestrielles d'information valorisant la programmation annuelle intitulée « API en un clin d'œil », la nouveauté de cette année réside dans la mise en place en mars 2026 d'une véritable campagne de promotion de l'ensemble des pôles du service API sur le thème des POV (Point Of View) avec la création de 2 affiches par pôle, mais aussi la création d'une vidéo de présentation du service API pour la rentrée 2026/2027 à partir de l'infographie réalisée en 2024.
- Le site du service API (api.parisnanterre.fr) confirme sa progression avec 32 066 visites enregistrées entre le 1er juin 2025 et le 30 juin 2026, soit une hausse de +8,7 % par rapport à l'année précédente (29 472 visites en 2024-2025). Ce chiffre est toutefois sous-estimé : les données de visites du mois de septembre 2025 ont été perdues à la suite d'un problème de serveur. La durée moyenne de visite s'établit à 2 minutes 5, stable par rapport à l'an dernier. Les entrées directes (URL tapée ou QR Code) deviennent le premier canal d'accès au site (11 490 visites), signe d'une meilleure notoriété du service auprès des étudiants. Les pages les plus

visitées en 2025-2026 reflètent les priorités du service : les pages SAiVE arrivent en tête (10 591 visites), suivies des pages BAIP (6 732 visites), devant la page d'accueil du SUIO (5 543 visites) et la page Réorientation (5 523 visites).

- Après la création du nouveau pôle d'Aide à la Vie Étudiante (SAiVE) au sein du service commun API et une année 2024/2025 d'organisation et de fonctionnement, l'année universitaire 2025/2026 a été consacrée à l'ancrage des activités du nouveau pôle SAiVE. En 2025/2026, le poste de référent social vie étudiante au sein du SAiVE a été pourvu en mars 2026 — poste qui était à la base un poste de conseillère/conseiller en économie sociale et familiale (CESF) et qui a été ouvert au profil des travailleurs sociaux.
- Comme prévu, les Points d'Information Mobiles Vie Étudiante (PIVE) mis en place en 2024/2025 pour pallier l'absence de locaux du pôle SAiVE, avec la participation active du pôle SUIO, ont été généralisés à tous les pôles du service API. Ces points d'information mobiles ont été mis en place dans le cadre d'une démarche proactive consistant à aller à la rencontre des étudiantes et étudiants sur leurs lieux de vie et de passage (BU, La Contemporaine, Maison de l'étudiant, Millenium, salle E03, pelouses) sur le campus de Nanterre, mais aussi sur les campus de Saint-Cloud et de Ville d'Avray. Une trentaine de dates ont été tenues durant cette année universitaire.
- Dans le cadre du PIA Unisson, le service API a organisé deux événements dédiés aux liaisons lycée-Université (contre une journée unique en 2024/2025) :
 - Une journée d'immersion le 5 décembre 2025 pour 3 classes de lycéens de Terminale avec au programme la découverte de la psychologie et du droit à l'université ;
 - Une journée d'immersion pour les classes de Première de 4 lycées, sur proposition de personnes extérieures au service API, avec au programme la découverte de formations en histoire du sport mais aussi des formations en gestion appliquée à l'IA.
- Le BAIP continue de gagner en visibilité auprès de la communauté enseignante, confirmant la pertinence de son offre de services. Les relations avec les milieux professionnels révèlent des mutations rapides et constantes : pratiques de recrutement, attentes employeurs et futurs diplômés. Veille active, agilité et ancrage au sein des parcours de formation restent la marque de fabrique du BAIP.
- Le BAIP a adopté un nouveau concept sur la plateforme carrière JobTeaser, avec la création d'espaces thématiques permettant la mise à disposition de ressources en ligne et d'offres ciblées sur des périodes définies : alternance de mars à juin, jeunes diplômés d'avril à août, jobs étudiants de mars à avril.
- À la suite d'une demande expresse de la Présidence et de la DGSA pour faire face à l'augmentation des étudiants en situation de handicap, le service API a participé à l'organisation d'une sous-traitance de surveillance d'examens pour les 10 composantes de l'université pour la session 1 de mai et la session 2 de juin. Une première expérience avait été faite en décembre 2025, après la mise en place d'un marché public qui n'a pas répondu aux exigences de l'université et de ses composantes.

2. BUDGET 2025

Ci-dessous, un point synthétique de la situation budgétaire sur l'année civile 2025, suivi d'une présentation détaillée des recettes et des dépenses.

Situation au 31/12/2025 · Recettes : 1 630 239 € · Dépenses réalisées (AE) : 1 246 927 €

2.1 Recettes en 2025

Situation après le Budget Rectificatif de septembre 2025 :

Source de financement	Montant — après BR sept. 2025
Dotation MESR – Charge de service public API	191 760 €
Dotation MESR – Handicap 2025	450 000 €
Dotation enquêtes insertion professionnelle	11 251 €
Dotation établissement tutorat	115 500 €
Dotation tutorat SUFOM (COMP 24-26)	9 000 €
Dotation Mentorat Région IDF AAP 24-25	163 800 €
Dotation Mentorat complément UPN	70 200 €
Dotation État Rectorat – Cordées de la Réussite	10 000 €
Subventions Cordées de la Réussite (Préfecture)	8 000 €
MESR PÉPITE PON socle 2025	98 115 €
PIA3 ORACCLE	28 137 €
PIA4 UNISSON	18 375 €
Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)	419 600 €
Subvention BAIP BNP Paribas	20 000 €
Subvention BAIP Société Générale	5 000 €
Taxe d'apprentissage	11 501 €
TOTAL Budget 2025	1 630 239 €

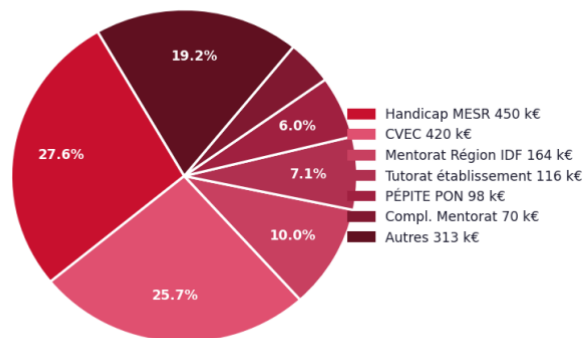
Répartition des recettes API 2025 — Total : 1 630 239 €

Fig. 1 — Répartition des recettes API 2025

2.2 Dépenses en 2025

Synthèse des engagements

Catégorie	Budget 2025	Réalisé AE 2025	Taux d'exécution
Engagement total (AE)	1 576 641 €	1 246 927 €	79 %
dont Fonctionnement	664 176 €	415 092 €	62 %
dont Investissement	68 202 €	60 809 €	89 %
dont Personnel	844 263 €	771 026 €	91 %

Le budget ouvert en AE 2025 est supérieur d'environ 155 000 € à celui de 2024 (1 421 000 €), et le montant consommé est supérieur d'environ 88 000 €.

- Fonctionnement (62 %) : réduction volontaire de 30 000 € des engagements (fournitures, déplacements, cotisations, ateliers entrepreneuriat).
- Investissement (89 %) : niveau élevé lié à l'acquisition de 57 PC portables pour le SAiVE (CVEC) et de matériel adapté pour le SHA (dotation MESR handicap).
- Personnel (91 %) : hausse de ~64 000 € vs 2024, due au doublement des mentors (32 vs 16) et à l'augmentation des surveillances d'examens pour les étudiants en situation de handicap.

Détail fonctionnement et investissement

Catégorie de dépense	Coût TTC
Traiteur pour les événements	20 837,98 €
Fournitures et mobilier de bureau	3 935,80 €
Reprographie d'affiches pour événements et ateliers	4 193,32 €
Communication (t-shirts, objets imprimés, photos, tentes, banderoles...)	11 359,29 €

Informatique – PC, téléphones, accessoires (fonctionnement & investissement)	64 857,55 €
Déplacements professionnels	6 054,26 €
Frais d'inscription – cotisations	2 314,00 €
Menuiserie – électricité	512,17 €
Participation au Salon PostBac	10 442,40 €
Abonnements magazines – livres et jeux	2 301,80 €
Participation aux actions AFEV – Cordées de la Réussite	5 000,00 €
Aides sociales aux étudiants – CAS et e-cartes	69 760,43 €
Aides sociales aux étudiants – CE UPN	35 718,00 €
Aides pour les étudiants en situation de handicap (ILSF, LPC, braille, surveillances d'examens...)	177 515,48 €
Concours étudiants	28 000,00 €
Ateliers étudiants des différents pôles	32 854,80 €
Frais de livraison	243,19 €
TOTAL fonctionnement et investissement	475 900,47 €

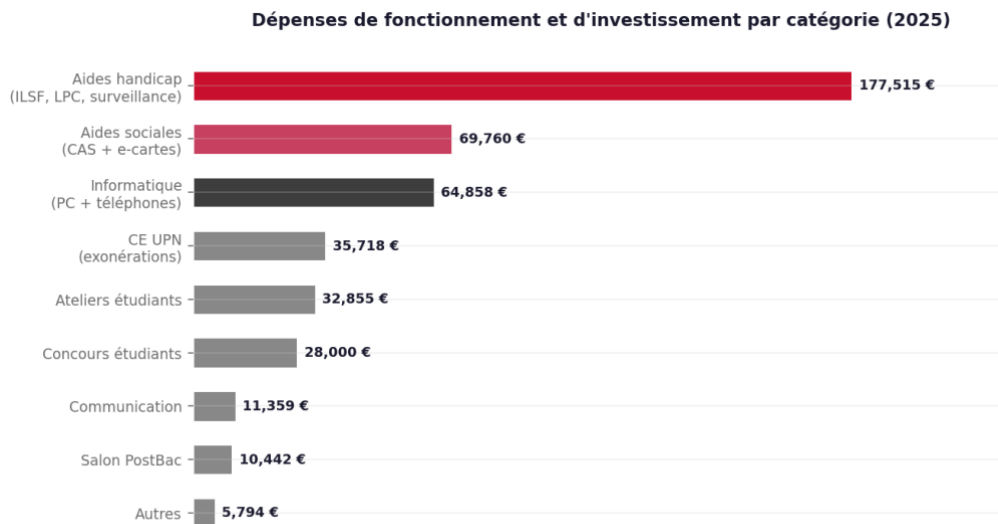


Fig. 2 — Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement par catégorie (2025)

Les aides sociales aux étudiants représentent 249 615 € — soit plus de la moitié du total — illustrant la priorité accordée à l'accompagnement social et à la prise en charge du handicap. Le poste informatique (64 858 €) reflète les investissements exceptionnels SAiVE et SHA. Les activités étudiantes (ateliers, concours, événements) témoignent de la richesse et de la diversité de l'offre portée par le service.

3. RESSOURCES HUMAINES en 2025

3.1 Personnel API

L'obtention d'un poste de responsable adjoint en charge des finances et des moyens a été validée dans le cadre de la campagne emploi 2025, marquant ainsi une évolution importante pour le service API. Ce poste a été pourvu par Olivier Lartigaut, responsable du BAIP, au 1er janvier 2026.

a) Postes et effectifs au 31/12/2025

Au 31 décembre 2025, le service API dispose de 35 supports de poste dont 30 sont pourvus. Cinq postes restaient vacants au sein des différents pôles :

- Un poste de responsable adjoint·e en charge des finances et des moyens — cat. A, masse salariale État — pourvu au 01/01/2026
- Un poste de chargé·e de coordination administrative et du suivi des étudiants en situation de handicap au SHA — cat. B, masse salariale État — pourvu au 02/02/2026
- Un poste de référent·e sociale vie étudiante au SAiVE — cat. A, ressources propres — pourvu au 02/03/2026
- Un poste de conseiller·e en insertion professionnelle — cat. B, ressources propres — pourvu au 07/04/2026
- Un poste de gestionnaire des conventions de stages au BAIP — cat. C, masse salariale État — pourvu au 23/02/2026

Répartition des postes administratifs (hors enseignants) par pôles et par catégories :

Pôle	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Effectifs au 31/12/2025	Postes vacants au 31/12/2025	Supports 2025
Administration API	1	1	—	2	1 poste resp. adjoint·e finances/moyens (cat. A)	3
SUIO	5 ANT	3 dont 2 ANT	1	9	—	9
SHA	2 dont 1 ANT	—	2 ANT	4	1 poste de coordination. administrative. et suivi ESH (cat. B)	5
SAiVE	1 ANT	—	1 ANT	2	1 poste référent·e social·e vie étudiante (cat. A)	3
BAIP	5 dont 3 ANT	—	2 ANT	7	1 CIP (cat. B) + 1 gestionnaire. Des	9

						convention de stages (cat. C)
Entrepreneuriat	3 dont 2 ANT	–	–	3	–	3
OVE	3 dont 2 ANT	–	–	3	–	3
Total	20	4	6	30	5 postes vacants	35

ANT : agent non titulaire. Le chiffre seul indique que l'agent est titulaire. Tableau arrêté au 31/12/2025.

Nombre d'équivalent temps plein au 31/12/2025 : ce chiffre tient compte à un instant t de la quotité de travail des personnes et des postes vacants. Au 31 décembre 2025, l'ETP est de 30 contre 31 au 31 décembre 2024.

Nombre d'équivalent temps plein travaillé sur l'année 2025 (ETPT) : le service API a donc 35 supports de poste au 31/12/2025 mais son ETPT est de 30,14 (pour rappel, au 31 décembre 2024, il y avait 34 supports de poste et 28,26 ETPT). Ce chiffre en ETPT tient compte des personnes présentes tout au long de l'année, de leur quotité de travail mais également de la durée des contrats des personnes entrées et sorties sur l'année.

En 2025, 70 % des effectifs API sont des contractuels. 67 % des effectifs API sont de catégorie A et 73 % sont des femmes.

b) Mouvements en 2025

Entrants — 7 arrivées au service API :

- SUIO : une chargée d'orientation, contractuelle, arrivée au 1er septembre 2025 ; un documentaliste, contractuel, arrivé fin septembre 2025
- SHA : une secrétaire administrative et chargée du suivi des examens, contractuelle, arrivée en janvier 2025
- SAiVE : un gestionnaire administratif, arrivé en septembre 2025
- BAIP : une gestionnaire des conventions de stages, contractuelle, arrivée en mai 2025 ; une gestionnaire des conventions de stages, contractuelle, arrivée en novembre 2025
- Entrepreneuriat : une chargée de coordination pour l'entrepreneuriat étudiant PÉPITE, contractuelle, arrivée en février 2025

Sortants — 9 départs :

- SUIO : une chargée des relations lycées-université, contractuelle, partie fin avril 2025 en mobilité vers une autre université ; un chargé d'orientation, contractuel, parti fin janvier 2025 suite à une autre opportunité professionnelle ; une documentaliste, contractuelle, partie fin août 2025 suite à la réussite au concours de professeur documentaliste de collège

- SHA : une chargée de coordination administrative et du suivi des étudiants en situation de handicap, contractuelle, partie fin août 2025
- SAiVE : une gestionnaire administrative, titulaire, partie début octobre 2025 suite à une mutation interne
- BAIP : deux gestionnaires des conventions de stages, deux contractuelles, l'une partie fin août 2025 et l'autre fin décembre 2025 ; une conseillère en insertion professionnelle, partie fin décembre 2025 pour une mobilité dans une autre université parisienne

Mobilité interne : aucune mobilité interne au sein du service API pour l'année 2025.

3.2 Stagiaires

Le service API a accueilli 5 stagiaires en 2025, tous au SUIO et sans gratification :

- 1 personne en reconversion professionnelle au sein de l'ESRP Auxilia – Nanterre – 6 mois et demi (septembre 2024 – mars 2025)
- 1 étudiante en M1 Psychologie sociale du travail et des organisations – Nanterre – 6 mois et demi (octobre 2024 – mai 2025)
- 1 étudiant en M2 Psychologie sociale du travail et des organisations – Nanterre – 4 mois et demi (octobre 2024 – mars 2025)
- 1 étudiante en M2 Psychologie sociale du travail et des organisations – Nanterre – 3 mois (janvier 2025 – avril 2025)
- 1 étudiante en M2 Psychologie sociale du travail et des organisations – Nanterre – 6 mois (septembre 2025 – mars 2026)

Vous trouverez ci-dessous les projets et actions menées par chacun des pôles durant l'année universitaire 2025/2026. Les chiffres donc seront différents que pour la partie budget 2025 en année civile.

4. SUIO — SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Le pôle Service Universitaire d'Information et d'Orientation du Service API a pour principales missions d'accueillir les étudiantes et étudiants à leur entrée à l'université, de les informer et de les accompagner en orientation tout au long de leur cursus. Il participe, par ailleurs, à la promotion de l'offre de formation de l'Université. Il anime et développe la liaison Lycées-Université et porte le dispositif des Cordées de la réussite. Il contribue aussi à de nombreux projets comme ceux axés sur l'aide à la réussite, en assurant par exemple la gestion administrative du Tutorat et du Mentorat.

4.1 Accueil du public, information et orientation

a) Accueil du public et gestion des demandes

Grâce au recrutement d'une chargée d'accueil en renfort en septembre 2025, le SUIO a pu assurer pleinement sa mission d'accueil jusqu'à la fin du mois de mars 2026.

Données du 01/09/2025 au 30/04/2026 (estimations) :

- Accueil physique : plus de 600 personnes dont environ 500 étaient des étudiants de l'université.
- Appels téléphoniques traités : plus de 2 000 appels téléphoniques traités, dont environ 15 % seulement provenant d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Paris Nanterre.
- Demandes liées aux candidatures : environ 1 000 sont en lien avec les procédures de candidature (Parcoursup, Mon Master, e-candidat, procédures hors UE).
- Courriels traités : plus de 1 400 mails (hors publicité) ont été traités. Les flux les plus importants (de 200 jusqu'à 500 mails par mois) concernent les mois de septembre, octobre et novembre 2025 et janvier, février et mars 2026. Cette variation s'explique par le calendrier universitaire, Parcoursup, Mon Master et les périodes de réorientation.

Présence terrain : les agents du SUIO ont participé très régulièrement aux Points d'Information Vie Étudiante (PIVE) pour informer les étudiantes et étudiants, leur présenter les ateliers du SUIO (notamment sur la réorientation) et faire connaître l'ensemble des missions du service API.

b) Accueil de stagiaires

Dans une logique de professionnalisation et d'ouverture, le SUIO a de nouveau accueilli en stage cette année une étudiante en Master 2 de psychologie de l'orientation à l'Université Paris Nanterre.

c) Documentation

La salle de documentation a été ouverte tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Après le départ de la documentaliste en août 2025, un nouveau documentaliste a été accueilli fin septembre. Il a pris en charge l'organisation et la gestion de la salle de documentation.

Les abonnements numériques sont consultables par les étudiantes et étudiants à partir de leur propre Portail étudiant. Ils peuvent également accéder à différents documents numériques et ressources sur le site du SUIO.

Le SUIO a assuré son activité de mise à jour des bases de données régionales et nationales (Onisep). Avec les SCUIO-IP d'Île-de-France, le service contribue à la co-construction des « Fiches info licence » et à leur mise à jour ; ces dernières permettent la découverte de l'ensemble de l'offre de formation des universités franciliennes. Le SUIO intervient également dans les webinaires d'information organisés par les universités franciliennes à destination des étudiants, lycéens et parents.

4.2 Communication sur l'offre de formation

- Offre de formation L et M : la mise à jour des dépliants Licences et Masters présentant la nouvelle offre de formation (LMD5) pour l'année 2026-2027 a été effectuée. Ces derniers sont également consultables en format PDF sur le site de l'Université.
- Le Salon Postbac à la Villette : le SUIO a préparé et organisé la présence de l'Université sur le salon (2 jours début janvier). En plus des enseignants présents pour renseigner les lycéennes et lycéens, le service avait recruté 36 étudiantes et étudiants ambassadeurs. Avec l'aide de l'équipe du SUIO, ils ont répondu à plus de 2 000 demandes de renseignements au cours des 2 jours de salon.

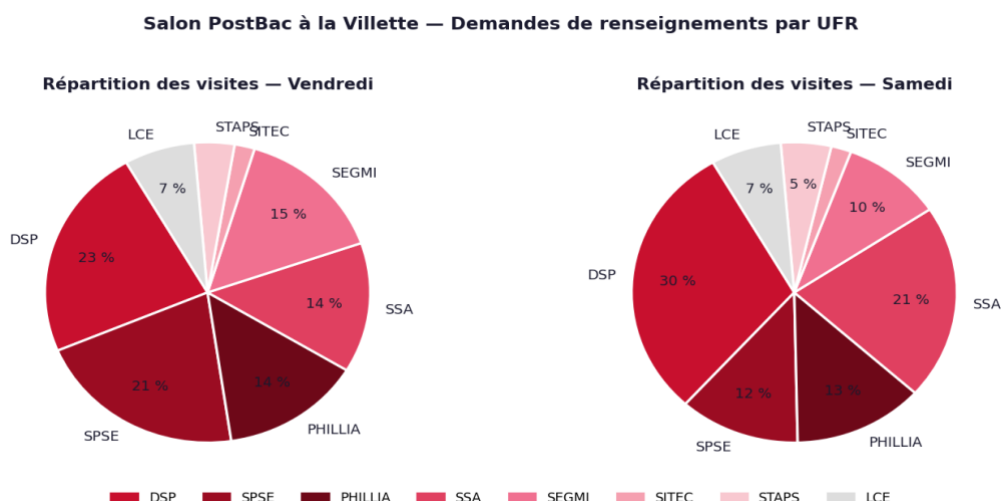


Fig. 3— Salon PostBac à la Villette : répartition des demandes de renseignements par UFR (vendredi et samedi)

- JPO Post Bac (4 février 2026) : le SUIO a organisé la JPO en présentiel sur le campus de Nanterre : 8 conférences animées par les enseignants-chercheurs sur l'offre de formation des UFR (plus de 4 800 participants), ainsi que des présentations courtes à petits effectifs sur la vie étudiante et « candidater sereinement » (environ 280 participants). Pour assurer l'accueil et l'information des lycéennes, lycéens et de leur famille, 22 étudiantes et étudiants ambassadeurs ont été

recrutés et l'ensemble des pôles du service API étaient présents. Environ 650 visiteurs ont bénéficié d'une visite du campus.

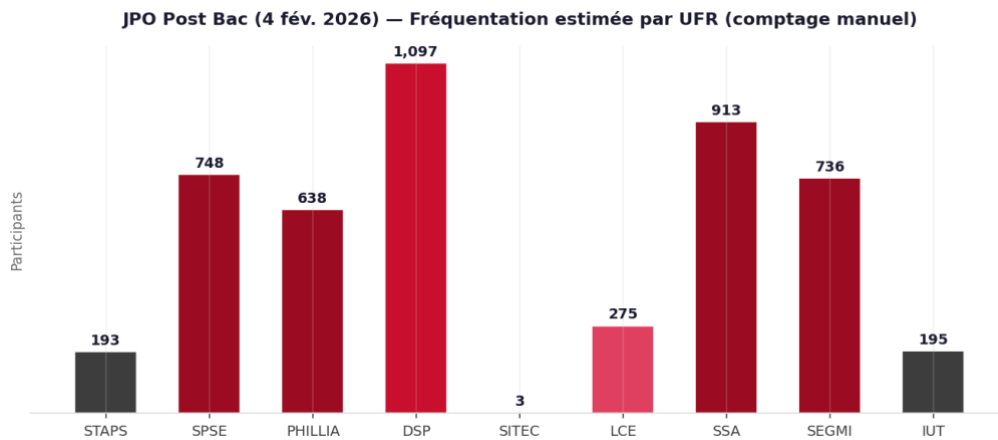


Fig.4 — JPO Post Bac du 4 février 2026 : fréquentation estimée par UFR (comptage manuel)

- Événement organisé par le CIDJ : le SUIO et ses étudiants ambassadeurs ont participé à la journée de rencontre avec les universités, à destination d'élèves de Terminale intéressés par une poursuite d'études à l'université. Le SUIO était également présent au Forum Métiers & Formations – Commerce, Communication, Marketing.

4.3 Organisation de l'accueil des L1

Les journées d'accueil des L1 se sont déroulées sur le campus de Nanterre en septembre 2025, sur quatre jours et demi.

Cet événement a commencé par la conférence d'accueil institutionnel, ouverte par la Présidente. Cette année encore, le nombre de jeunes venus y assister a été très important ; les étudiantes et étudiants ont été accueillis dans 6 amphis (B1, B2, A1, A2 et A3, C1), avec une rediffusion en simultanée.

Des « Kit de bienvenue » financés par la CVEC reçue par la Direction de la Communication ont été distribués. Deux stands installés sur le parvis et devant la MDE ont accueilli les néo-entrants au cours de ces différentes journées. Des visites du campus de Nanterre ont eu lieu (environ 40 visites) pour 260 étudiantes et étudiants. Quelques cafés-rencontres entre étudiants ambassadeurs et néo-entrants ont également pu être proposés à la sortie des amphis de pré-rentree des UFR.

4.4 Parrainage

Objectifs du programme de parrainage

- Favoriser l'intégration et l'autonomie des primo-entrants (L1/BUT1) à l'Université Paris Nanterre.
- Réduire l'abandon et l'échec en première année de licence.

- Permettre aux étudiantes et étudiants de s'investir au service de leurs pairs au sein de leur lieu d'études.
- Tisser des liens entre les différentes promotions d'étudiants.
- Susciter l'engagement chez les étudiantes et les étudiants dans le but que tous soient acteurs de l'Université.
- Participer à faire découvrir la vie de campus aux étudiantes et étudiants primo-entrants.

Les étudiantes et étudiants s'inscrivent sur une plateforme spécifique et un algorithme gère les appariements.

L'année 2025-2026 a vu le lancement du dispositif de parrainage. Au cours de cette première campagne, 1 175 filleuls et filleules ainsi que 350 parrains et marraines se sont inscrits sur la plateforme, soit un total de 1 525 participants. Malheureusement, un problème de programmation n'a pas permis l'actualisation des désistements des inscrits et, par conséquent, a empêché certains appariements. Cette problématique est en cours de résolution.

4.5 Accompagnement individuel et collectif

L'activité d'accompagnement est assurée par 3 chargées d'orientation.

a) Accompagnement individuel tout public

Entre septembre 2025 et avril 2026, le SUIO a réalisé 280 entretiens individuels.

SUIO — Profils des 280 entretiens individuels (sept. 2025 – avr. 2026)

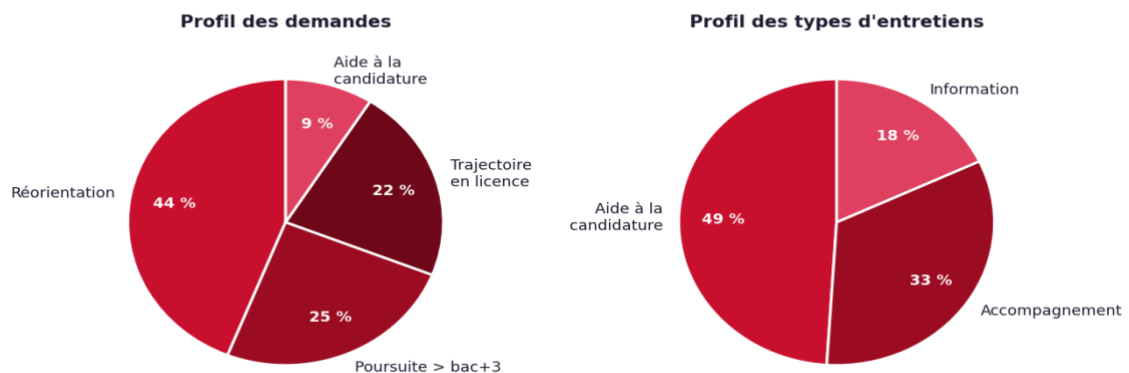


Fig.5 — Profil des 280 entretiens individuels du SUIO (sept. 2025 – avr. 2026)

b) Accompagnements spécifiques

- DU Passerelle : le SUIO a collaboré avec l'équipe du DU Passerelle dans le cadre du module d'orientation.

- DAEU : le SUIO a également collaboré avec l'équipe du DAEU. En janvier, une présentation de Parcoursup a été proposée en commun avec le DU Passerelle.

c) Accompagnement à la réorientation

La réorientation représente une partie importante des demandes des étudiantes et étudiants (44 % des entretiens individuels en 2025-2026). Le service a également délivré des fiches de suivi de projet d'études pour Parcoursup à plus de 100 étudiantes et étudiants.

Pour les accompagner dans leur réorientation, notamment vers une autre première année post-baccalauréat, le SUIO met en place plusieurs actions :

- Des ateliers d'aide à l'information et à la documentation pour construire son nouveau projet
- Des ateliers réflexifs sur le projet de réorientation
- Un parcours d'accompagnement à la construction du projet de réorientation (1 semaine)
- Des permanences assurées pour les fiches de suivi Parcoursup
- Une séance d'information sur la réorientation semestrielle animée par les SCUIO-IP IDF

d) Accompagnement « Bac+3 et après ? »

Le SUIO a continué à développer cette année, en collaboration avec le BAIP, des actions pour accompagner les étudiantes et étudiants dans leur réflexion sur l'après Bac+3 :

- Des ateliers réflexifs sur le projet post bac+3
- Des ateliers d'aide à l'information et à la documentation pour construire son nouveau parcours post bac+3
- Le Mois MonMaster, avec 3 ateliers sur la thématique « Candidater sur MonMaster » : présentation de la plateforme (SUIO) et conseils pour la lettre de motivation (BAIP)
- Deux permanences de relecture des lettres de motivation en Master
- Une séance d'information commune des SCUIO IDF sur les Masters
- Une conférence sur les différentes possibilités d'études après une licence (Forum des Métiers du Droit, en collaboration avec le BAIP et à la demande de l'UFR DSP)
- Une vidéo sur les différentes possibilités d'études après une licence, inspirée de la conférence pour le Forum des Métiers du Droit et coréalisée avec le BAIP
- Communication sur le site du SUIO des dates des JPO Master et participation à quelques-unes de ces JPO (STAPS, LCE)

4.6 Projets menés par le SUIO

a) Projets CVEC

En 2025-2026, le service API a continué à gérer plusieurs projets financés par la CVEC. Certains sont axés sur la connaissance de soi : Apprivoiser le stress, Gestion du temps, une réflexion sur le sens qui s'appuie sur le jeu collaboratif « La vie SenSationnelle ». D'autres favorisent la créativité et sont menés en collaboration avec le SCD et l'association La ZEP : Atelier écriture et Atelier Podcast.

b) Projet PIA3 ORACCLE

Le projet ORACCLE vise à développer un véritable écosystème francilien pour faciliter la transition du lycée vers les études supérieures. Le projet est structuré autour de 3 objectifs, déclinés en actions portées par des universités pilotes : fédérer les acteurs de l'orientation, mutualiser les ressources pour mieux informer, renforcer l'accompagnement. Depuis janvier 2023, UPN est co-pilote de l'action Open Data qui vise à enrichir l'information en orientation avec des données (rendues anonymes) sur les parcours étudiants.

Pour l'année 2025-2026, l'Université Paris Nanterre a contribué à l'avancement global du projet ORACCLE, en participant aux comités opérationnels, au co-pilotage de l'action sur les données de parcours réels d'études et aux différentes actions. Le SUIO a notamment accompagné deux classes de 1ère générale du lycée François Villon (Les Mureaux) d'octobre à mai pour le concours d'éloquence « Mon Projet dans le Supérieur en 180 secondes ».

c) Projet « Les Cordées de la Réussite »

Le nombre total d'élèves bénéficiant du dispositif des Cordées de la Réussite a été d'environ 430 en 2025-2026.

Établissements en convention :

- Collège République — Nanterre
- Collège Evariste Galois — Nanterre
- Collège Moulin Joly — Colombes
- Collège Louis Paulhan — Sartrouville
- Lycée Le Corbusier — Poissy
- EREA Toulouse-Lautrec — Vaucresson
- Lycée F. Villon — Les Mureaux
- Lycée Pierre Vives — Carrière-sur-Seine

Ce dispositif a connu des améliorations en 2025-2026 avec l'intégration de nouveaux collèges et le développement d'un accompagnement de proximité. Les liens avec les lycées se sont également renforcés et les établissements encordés sont plus motivés et réactifs. Plusieurs actions ont été menées pour maintenir les objectifs du dispositif.

- En décembre 2025, la deuxième édition de l'événement « Étudiant pour 1 jour » a rassemblé près de 120 élèves de Terminale. Cette journée d'immersion leur a offert l'opportunité d'assister à deux cours en amphithéâtre, en psychologie et en droit. L'après-midi était consacrée à la découverte du campus et à des échanges en petits groupes avec des étudiants ambassadeurs.
- En janvier 2026, La Tournée de l'Excellence a accueilli à UPN plus de 300 participants et a réuni divers acteurs locaux tels que l'élus en charge de la vie universitaire de la Mairie de Nanterre, le Sous-préfet délégué à l'égalité des chances et la Vice-présidente de la Vie Étudiante de l'Université.
- En avril 2026, l'événement « Étudiant pour 1 jour » a de nouveau été proposé, concernant 120 élèves de Première. Les cours en amphithéâtre portaient sur l'Intelligence Artificielle et l'Histoire

du Sport. L'après-midi était consacrée à la découverte du campus et à des échanges avec les étudiants ambassadeurs.

d) Aides à la réussite : Tutorat et Mentorat

En lien avec le chargé de mission réussite/tutorat, un chargé des dispositifs d'aide à la réussite et du tutorat assure la gestion et l'interface entre les enseignantes et enseignants référents du tutorat, les services RH et les étudiantes et étudiants tuteurs.

Trois types de tutorat sont proposés : le Tutorat Méthodologique et Disciplinaire en L1, le Tutorat EC Établissement (PIX et MFE) et le Tutorat SUFOM.

103 tuteurs ont été recrutés pour un total d'environ 3 400 heures de tutorat en 2025-2026.

En 2025-2026, le dispositif du Mentorat, projet de la Région Île-de-France, est reconduit. Le contrat du mentor comporte de l'accompagnement méthodologique et disciplinaire à destination des L2 et L3, ou des missions de monitorat en bibliothèque et de relais d'information sur la vie étudiante. Une étudiante mentor est recrutée pour la mission d'accompagnement d'étudiants en situation de handicap. 32 mentors ont été recrutés pour un total prévu de 6 000 heures.

4.7 Évolution RH et perspectives 2026-2027

- Un membre de l'équipe du SUIO est dorénavant chargé de l'organisation et du suivi des événements portés par le SUIO, ainsi que d'une partie de la communication du pôle. Cela contribue à une meilleure gestion des événements et permet d'éviter un dispersement des missions. Une très bonne collaboration avec la DIRCOM sur les différents projets est à souligner. En 2026-2027, le SUIO souhaite développer le travail de collaboration engagé avec les UFR pour la préparation des grands événements.
- Depuis la rentrée, deux agents se répartissent la gestion du dispositif « Cordées de la réussite » : l'une anime le périmètre des collèges, l'autre celui des lycées. L'objectif est de renforcer l'engagement et la présence territoriale, en développant des liens de proximité avec les établissements et les chargés de mission du Rectorat, et d'améliorer l'offre d'accompagnement en enrichissant et en optimisant les actions proposées. Le SUIO souhaite également intensifier ses relations avec des associations et la Ville de Nanterre, et favoriser la liaison Lycées-Université avec des établissements scolaires du territoire non concernés par les Cordées. Le SUIO souhaite par ailleurs développer des liens avec les UFR qui proposent des actions dans le cadre de la liaison lycée-université, afin d'ouvrir ces possibilités aux établissements encordés.
- Le SUIO a pour objectif de favoriser les actions conjointes avec les autres pôles du service API, notamment en proposant tout au long de l'année des ateliers co-animés avec le BAIP, en inter ou en intra, spécifiquement destinés aux étudiants en Master, afin de mêler l'expertise des deux pôles.
- Le SUIO poursuit son objectif de développer une salle de documentation numérique sur son site pour l'année 2026-2027.

5. SHA — SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ

Le Service Handicap et Accessibilité (SHA) est chargé d'accueillir, d'informer et de conseiller les étudiants en situation de handicap, tout en menant des actions d'accompagnement pour aider les étudiants dans leurs études et favoriser leur intégration sur le campus.

5.1 Chiffres clés de la population étudiante suivie en 2025/2026

a) Évolution du nombre d'étudiants en situation de handicap

Le SHA a suivi et accompagné en 2025/2026 1 338 étudiants, tous handicaps confondus (1 681 en 2025, 1 056 en 2024, 987 en 2023), soit un triplement des effectifs sur les 5 dernières années (2020-2025).

La mise en place des aménagements pluriannuels (notification valable sur plusieurs années pour le handicap permanent), ainsi que l'élargissement du handicap aux troubles de santé et maladies invalidantes, mais aussi aux situations d'incapacité temporaire (fracture, blessure, grossesse, accompagnement dans le cadre du changement de genre (transition), conduite psycho-addictive, etc.) a permis de faciliter et d'optimiser le recensement des étudiants à besoins spécifiques par le SSE (Service de santé étudiante).

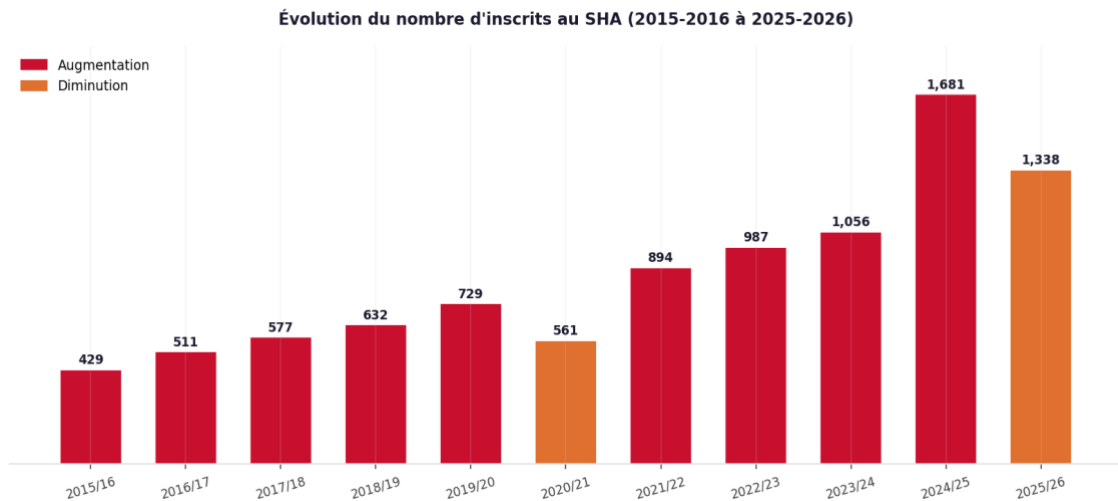


Fig. 6 — Évolution du nombre d'étudiants en situation de handicap suivis par le SHA (2015-2026)

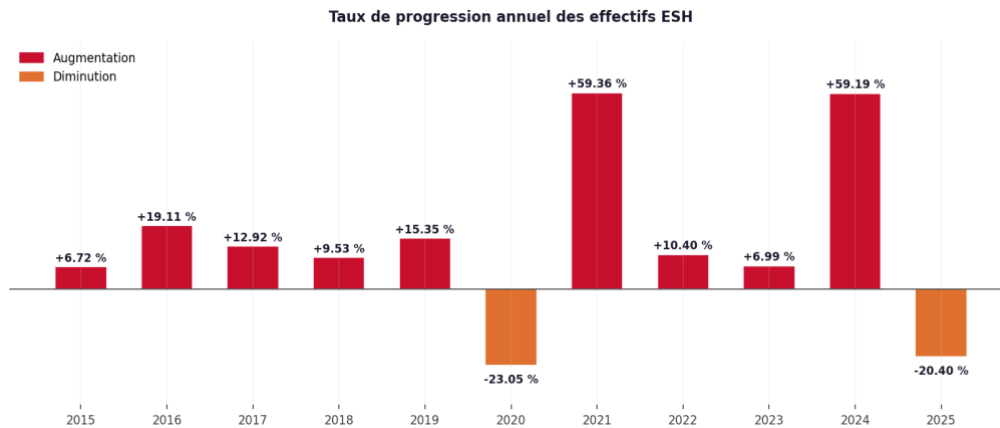


Fig. 7 — Taux de progression annuel des effectifs ESH

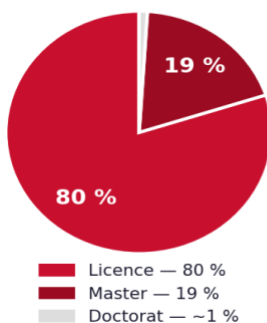
b) Répartition et évolution des effectifs

Répartition détaillée des effectifs :

- Selon le type de handicap : Trouble de santé (DYS, cognitif et psychique, maladie invalidante), puis le handicap durable moteur (polyhandicap, mobilité réduite, TMS) et sensoriel (visuel et auditif) et le handicap temporaire (incapacité provisoire inférieure à 6 mois), entre autres situations de handicap.
- Les filières les plus représentées sont respectivement : DSP (22 %), SPSE (19 %), SSA (16 %) et PHILLIA (14 %), puis LCE (9 %) et SEGMI (7 %), STAPS (6 %), l'IUT VDA/Saint-Cloud (5 %) et enfin le SUFOM (1,5 %) et les autres formations continue ou permanente et PÉPITE PON (0,5 %).
- Selon le niveau de formation : plus des 3/4 (80 %) sont en licence, 19 % en Master et près de 1 % en doctorat.
- La répartition par genre : 937 femmes et 401 hommes, soit respectivement 70 % F vs 30 % H.

SHA — Répartition des 1 338 ESH par niveau de formation et par genre (2025-2026)

Par niveau de formation



Par genre

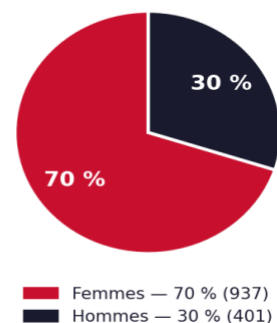


Fig. 8 — SHA : répartition des ESH par niveau de formation et genre (2025-2026)

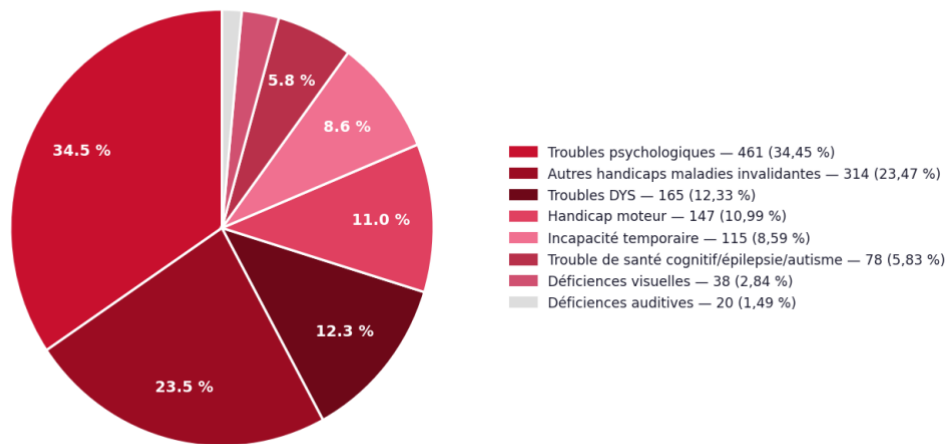
SHA — Répartition des 1 338 ESH par type de handicap (2025-2026)

Fig.9 — SHA : répartition des 1 338 ESH par type de handicap (2025-2026)

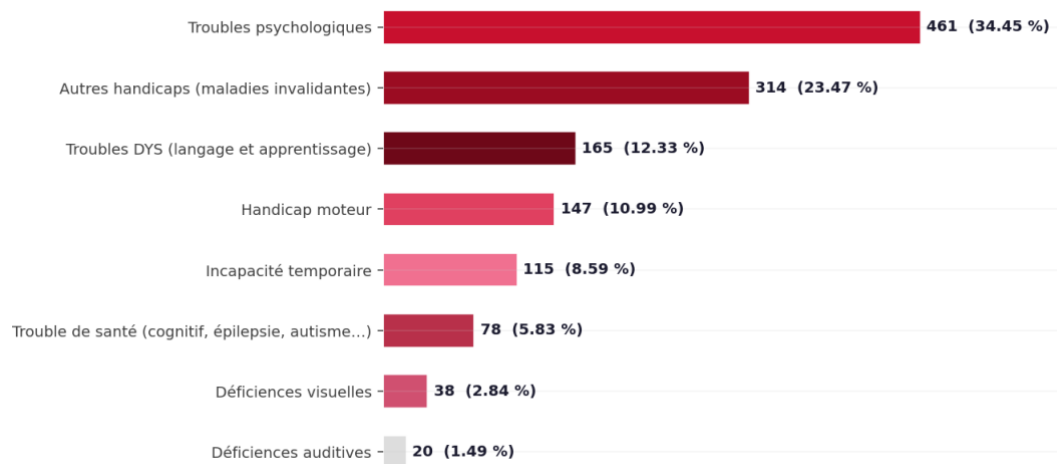
SHA — Nombre d'ESH par type de handicap (2025-2026)

Fig. 10 — SHA : nombre d'ESH par type de handicap (2025-2026)

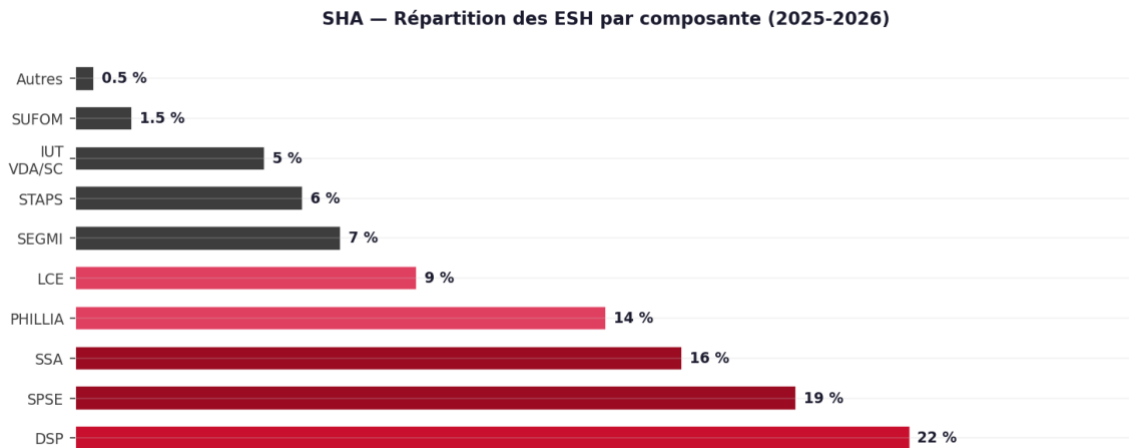


Fig. 11 — SHA : répartition des ESH par composante (2025-2026)

5.2 Actions conduites en 2025/2026

a) Scolarisation

L'aide humaine recouvre l'aide à la prise de notes et la récupération des cours, l'aide au travail en bibliothèque, ainsi que l'aide pour les déplacements, la prise de repas et le transfert aux toilettes. Cette année, il a été possible d'assurer l'aide à la communication grâce à la mise en place d'interprètes en LSF (Langue des signes française), suite au renouvellement du marché public en matière de prestation LSF et de codage LPC (Langage parlé complété), pour l'autonomie pédagogique des étudiants en situation de handicap auditif.

L'aménagement du parcours d'études comprend le soutien méthodologique individualisé (tutorat spécifique handicap), l'étalement de cursus sur 2 ans, le régime dérogatoire pour les examens et la dispense d'assiduité pour s'adapter à la santé de l'étudiant.

L'aménagement des modalités d'examens ou de contrôle continu inclut le temps majoré, l'assistance d'un scripteur, l'adaptation des énoncés, l'utilisation de logiciels spécifiques (synthèse vocale, correcteur orthographique) et le prêt de matériel adapté (PC portable).

L'aide technique comprend l'accès à l'informatique adaptée, le prêt de matériel spécifique (dictaphone, vidéo-agrandisseur, logiciels spécialisés), l'installation d'une boucle magnétique pour compenser le handicap auditif et la mise à disposition de mobilier ergonomique.

Autres aides : accueil et visite guidée (en présentiel) pour les primo-étudiants, livret étudiant handicapé adapté en braille et en relief, assistance pour les prêts aux étudiants empêchés à la BU (augmentation des droits, réservation de box dédié aux PMR au sein du Pixel/SCD), aide à l'obtention d'une carte d'ascenseur et badge d'accès au parking auprès du PC Sécurité, aide à la constitution des dossiers relatifs à la reconnaissance de l'invalidité et la qualité travailleur handicapé auprès de la MDPH, mais aussi pour le transport adapté au niveau de l'opérateur régional « Île-de-France Mobilités » ou bien pour bénéficier d'un logement social adapté ou « domotisé » à la résidence universitaire du Crous avec l'octroi d'une aide médico-sociale pour compenser la perte d'autonomie.

b) Actions significatives

Accueil des étudiants en situation de handicap : les étudiants fréquentent régulièrement les locaux du Service handicap et utilisent les équipements mis à disposition dans la Salle informatique adaptée (délocalisée au SCD/BU).

Commissions du Handicap Établissement (Équipe plurielle UFR/Institut) : ces commissions ont pour but de délibérer sur les aménagements d'études et des conditions d'examens pour les étudiants en situation de handicap. Il s'agit d'établir les arrêtés d'aménagements des examens et mettre en place le PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé). Il y a une volonté d'intégrer davantage les référents administratifs et enseignants au sein de cette « équipe plurielle », conformément au Schéma Directeur Handicap (SDH).

Dates : 2 réunions au minimum à la mi-novembre et la mi-avril pour l'année universitaire N. Rappel des réunions pour 2025/2026 : Équipes plurielles IUT Ville d'Avray et UFR SITEC, Pôle Sciences de l'ingénieur : réunions au Semestre 1 (14 octobre 2025) et Semestre 2 (17 mars 2026). Réunion des correspondants handicap : en présentiel le 04/12/2025 et à distance (visioconférence via Teams) le 16/04/2026.

Information — Désignation et reconduction par la Présidence d'un enseignant référent handicap, en qualité de Chargé de mission pour l'accessibilité pédagogique. En soutien au responsable administratif du SHA, il a un rôle de conseil et de coordination auprès des enseignants et des personnels de service en tant que binôme des référents handicap au sein des composantes. Il existait des référents-scolarité pour le handicap, mais pas d'enseignants référents handicap, d'où la nécessité d'avoir mené à bien le projet de sensibilisation (interventions en conseil UFR) et d'aide à la conduite de projet et création de fiche de poste pour les « Référents handicap pédagogiques », avec une validation auprès de la VP CFVU.

Conseil — Professionnalisation des vacataires et accompagnateurs du SHA : formation « Mieux connaître pour mieux accompagner ». Rédaction de fiches procédures, notamment pour la nouvelle Charte université handicap, avec comité de suivi et GT (Groupe de travail) sur l'accompagnement des étudiants à besoins éducatifs particuliers, fiche de poste Secrétaire d'examen, preneur de notes, tuteur (mentorat) d'accompagnement handicap. Réalisation de fiches de bonne conduite professionnelle, dématérialisation des fiches horaires pour les interventions, création de formulaire pour le prêt de matériel avec décharge de responsabilité, entre autres initiatives au plan administratif pour optimiser le service aux étudiants.

JPO Accessibilité : pré-accueil des lycéens chaque année à la mi-mars par l'entremise d'une journée d'information et d'immersion au sein de l'université. Programme : présentation de l'offre de formation, visite guidée (installations adaptées sur le campus) et présentation des acteurs dans le domaine de l'accompagnement étudiant. Participation : 19 lycéens issus du Lycée EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson (sous convention) et d'autres établissements de l'académie de Versailles (vs 26 en 2025, 20 en 2024 et 19 élèves en 2023), de classes de Terminale et de BTS, avec participation de 6 encadrants (éducateurs, assistante sociale et PREI) et 3 parents.

Tutorat PHARES : programme annuel de tutorat étudiant PHARES (Par-delà le Handicap, Avancer et Réussir les Études Supérieures) en faveur de 10 lycéens en situation de handicap, sous forme d'ateliers thématiques (au lycée et/ou en visio) tous les 15 jours. L'objectif est de développer l'expression orale

et écrite, mais aussi la culture générale, qui sont autant de compétences utiles à la réussite scolaire en vue de favoriser l'accès aux études supérieures. Par exemple, a été organisée le 20 avril 2026 une visite guidée du campus avec présentation des services dédiés à l'accompagnement dans le cadre de l'égalité des chances, afin de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'université.

c) Sensibilisation au handicap — La Semaine de l'Accessibilité et du Handicap (SAH)

Organisation d'une « Semaine de l'accessibilité et du handicap » (SAH) chaque année depuis 2015, afin de changer de regard sur les handicaps. Le programme fut ponctué par l'organisation d'un « Challenge sportif » inter-UFR intitulé « On dit cap ! », avec des activités en présentiel du 30 mars au 3 avril 2026 :

Ateliers de mise en situation (parcours fauteuil, canne blanche, tandem, boccia, sarbacane, table tactile, etc.), repas dans le noir, cycle de réflexion, ciné-débat, théâtre participatif, forum associatif, forum emploi handicap, formation à l'accessibilité pédagogique et initiation à la LSF, exposition, atelier écriture et Slam (chant a capella), déambulation batucada, flash mob, entre autres animations.

Affluence : près de 200 participants (vs 150 en 2025) aux diverses actions, dont une cinquantaine de personnes au volet sportif et près d'une quarantaine d'étudiants au Forum des entreprises (Handicafé).

Cette année, le SHA (API) a participé aussi au Mois pour l'égalité, notamment pour le comité de pilotage et de suivi pour la sélection des projets en phase avec la politique handicap de l'université. Il a été enregistré une participation d'environ 150 personnes sur les différentes activités proposées, en plus des 200 participants dans le cadre de la semaine handicap, soit une affluence cumulée de 350 personnes autour des actions de sensibilisation pour l'inclusion « handi-valide » au sein de la communauté universitaire.

d) Liaison Lycée/Université

Rencontre académique entre les Universités et les PREI (Professeurs Ressources pour l'École Inclusive) : coordination entre l'Inspection académique et les enseignants référents des lycées et les chargés de mission handicap des universités de l'académie de Versailles (UPN, Université d'Évry, UVSQ, Cergy et Paris Sud). Ce groupe de travail a pour objectif la détection en amont et la préparation de l'accueil des futurs étudiants à besoins spécifiques. Rencontres trimestrielles (octobre, janvier, avril, juillet) avec rotation entre les établissements du supérieur. Dernière réunion tenue le 26 janvier 2026.

Résultat : mise à jour du Livret d'information sur les dispositifs existants en matière d'accueil et d'accompagnement handicap au sein des universités, pour les institutions et les familles des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire. Participation à la conférence annuelle : cycle de réflexion sur le dispositif « Handi-pro 2026 ». Création de flyer et de fiche à destination des jeunes arrivant en dernière année de formation initiale, continue et en alternance, en insertion professionnelle, ainsi que pour diffusion auprès des familles et des professionnels.

La prochaine réunion (fin mai) abordera : retour sur la diffusion des offres d'apprentissage, présentation et validation du livret universités/employeurs, échanges autour d'un projet de forum sur la plateforme « Seekube » pour le 2nd semestre 2026, proposition d'associer les référents des CFA universitaires aux travaux du GT.

Sur le plan de la communication, la plaquette d'information sur l'offre de service du SHA a été mise à jour pour servir de guide d'accueil et d'état des lieux de l'accessibilité (accès au savoir et au bâti) à destination des primo-étudiants. Le SHA a également contribué à la création de contenus et à l'animation du site internet API (volet SHA), ainsi qu'à la lettre d'information destinée aux étudiants à besoins spécifiques.

5.3 Accessibilité des bâtiments

Participation au COTECH (Comité technique accessibilité) : signature d'un AD'AP (Agenda d'accessibilité programmé) par le service du Patrimoine et remontée des priorités en matière d'accessibilité par le Service handicap (9 ans vs 6 ans prévus initialement, selon le diagnostic et le niveau d'accessibilité potentiel pour rendre l'établissement « handi-accueillant » pour tous les publics).

Synthèse des résultats du diagnostic du bâti et de la chaîne de déplacement extérieur : 30 bâtiments sur 3 sites (Nanterre, Ville d'Avray et Saint-Cloud).

- Indice d'accessibilité actuel : 75 %
- Indice d'accessibilité potentiel après ajustement normatif (sur 9 ans) : 86 %

5.4 Autres chiffres clés

- 30 étudiants fréquentent en moyenne par jour le SHA et l'espace informatique adapté délocalisé à la BU (SCD)
- Environ 7 600 épreuves d'examens accompagnées/an, dont 3 786 surveillances
- Près de 300 entretiens individuels organisés (sur site ou à distance) pour les étudiants en situation de handicap (ESH) et/ou leur famille, voire avec des éducateurs et assistantes sociales issus des établissements spécialisés
- 40 utilisateurs réguliers des outils informatiques adaptés : PC portables, claviers tactiles Perkins, imprimante braille, Eyepal scanner, applications Jaws et Zoomtext, télé-agrandisseurs, etc.
- 23 stages (vs 21 en 2025) proposés et 4 recrutements (vs 3 en 2025) en CDI réalisés auprès du réseau professionnel et des entreprises, notamment via le dispositif de parrainages en partenariat avec la Mairie de Suresnes et le réseau pro « Objectif Emploi », et le forum emploi étudiant « Handicafé », sans oublier le dispositif « Duoday »
- 15 ESH ont bénéficié du tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique
- 77 ESH ont bénéficié du partage de cours / aide à la prise de notes
- 26 ESH en situation de grande dépendance ont pu bénéficier d'une aide humaine quotidienne (pour la réalisation des actes essentiels : prise de notes de cours, aide au déplacement, repas et transfert toilette) pour faciliter leur scolarisation universitaire
- 3 étudiants déficients auditifs (sur 5 au départ) ont pu avoir des interprètes LSF ou des codeurs LPC pour environ 250 h d'accompagnement sur l'année universitaire
- Résidence universitaire adaptée : 10 chambres « domotisées » et 8 adaptées mises à disposition des étudiants nécessitant un accompagnement médico-social à la Résidence Universitaire de Nanterre/Crous
- Environ 200 cartes d'ascenseurs sont distribuées aux ayants droit
- Plus de 150 badges délivrés pour l'accès au parking sur le campus

- Près de 10 sociétés de transports adaptés assurent les déplacements des étudiants en situation de dépendance (prise en charge par le Rectorat et le nouvel opérateur public Île-de-France Mobilités Transporteurs spécialisés + PAM 92)

6. SAIVE — SERVICE D'AIDE À LA VIE ÉTUDIANTE

Le SAiVE est chargé d'accueillir, d'informer et d'orienter les étudiants, en particulier concernant les aides à la vie étudiante. Il dispose de trois postes : un poste de responsable (pourvu depuis septembre 2024), un poste d'agent administratif et un poste initialement dédié à un conseiller en économie sociale et familiale (CESF).

Au cours de l'année 2025, une gestionnaire administrative a été mutée au 1er octobre. Son remplacement a été anticipé par un recrutement effectif dès le 22 septembre 2025, assurant ainsi la continuité du service. Par ailleurs, l'offre d'emploi pour le poste de CESF n'ayant pas suscité de candidatures adéquates, elle a été transformée en un poste de référent social vie étudiante, qui est resté vacant jusqu'à la clôture de l'année civile 2025.

6.1 Aides financières

a) Exonérations des droits d'inscription (CE-UPN dont remboursements)

Cette année, la procédure a évolué avec la mise en place d'une démarche entièrement dématérialisée. Les étudiants ont désormais soumis leur demande via la plateforme Démarches Simplifiées, ce qui a permis de fluidifier le traitement et d'améliorer le suivi des dossiers.

La communication a été renforcée grâce au concours de la Direction de la Communication, des collègues du service API en lien direct avec les étudiants concernés et du cadre permis par les PIVE. Les informations contenues sur le site API ont été améliorées afin d'assurer une information claire et accessible à l'ensemble des étudiants.

10 dates de commission ont été organisées, avec la particularité que les 2 dernières commissions consacrées aux demandes de remboursement des frais d'inscription se sont déroulées en janvier 2026.

Au total, 149 dossiers ont été traités en CE-UPN :

- 98 dossiers concernaient des exonérations dont : 94 accords totaux, 4 accords partiels, 1 refus
- 51 dossiers concernaient des remboursements dont : 49 accords totaux, 2 accords partiels
- Total distribué : 57 188 €, soit 37 680 € pour les exonérations et 19 508 € pour les remboursements

b) Aides sociales (CAS-UPN)

Les CAS-UPN se déroulent de septembre 2025 à juin 2026, soit approximativement tous les 15 jours (sauf exception). Les principales évolutions concernent : des aides versées sous forme de virement bancaire et non plus en espèces, et la dissociation du dispositif d'aide alimentaire (e-cartes) des CAS-UPN en janvier 2026.

Du 30/09/2025 à ce jour, 131 dossiers ont été traités, soit 87 640 € distribués aux étudiants : 36 420 € en 2025, 49 620 € en 2026 et 1 600 € d'aide alimentaire (e-cartes). À noter qu'il reste 4 commissions avant la fin de l'année universitaire et que les dépenses liées aux aides alimentaires sont imputées sur le budget CAS-UPN.

c) Aide alimentaire (e-cartes)

Depuis janvier 2026, les demandes d'aide alimentaire sont dématérialisées (Démarches Simplifiées). Cette nouvelle modalité permet aux étudiants de faire directement leur demande d'aide sous réserve de l'accord du service social et sans attendre la tenue d'une CAS-UPN.

Entre septembre 2025 et décembre 2025, 1 600 € d'aide alimentaire (e-cartes) ont été alloués dans le cadre des CAS-UPN, soit 32 e-cartes distribuées. Puis, de janvier 2026 à mai 2026, 36 demandes ont été faites pour un total de 77 e-cartes, soit 3 850 €. Au 18 mai 2026, 109 e-cartes ont été attribuées. Un point est nécessaire pour connaître le nombre exact d'e-cartes consommées par les étudiants.

6.2 Dispositifs d'aides

a) Distributions alimentaires via Linkee

Ces distributions de paniers alimentaires contenant 3 à 5 jours de nourriture pour une personne sont récupérables tous les mardis à la Maison des Étudiants (MDE) de 18h à 19h. En cours d'année, une évolution horaire a été nécessaire pour pallier les difficultés d'acheminement des denrées alimentaires sur le campus. La réservation se fait sans condition de ressources.

La première distribution a eu lieu le 30/09/2025 et la dernière est programmée au 26/05/2026. Au 18/05/2026, on comptabilise 6 286 inscriptions pour 5 236 colis distribués, représentant en moyenne 180 colis distribués par semaine, soit un taux de présence moyen de 77 % contre 74 % l'an dernier. L'une des perspectives était de lutter contre le taux d'absentéisme : ce taux a légèrement augmenté car au-delà de 3 absences, l'étudiant ne peut plus récupérer de colis. Cette année, Linkee rencontre des difficultés d'organisation et 6 distributions ont été annulées.

b) Vestiaire solidaire via la Croix-Rouge française (CRF)

Le vestiaire solidaire permet aux étudiants d'obtenir gratuitement des vêtements, chaussures et accessoires sans condition de ressources. Sur 14 dates de vestiaires (sur 16 prévues), 894 étudiants ont pu profiter d'un don de 4 117 articles. Ce chiffre a explosé par rapport à l'an dernier.

Collectes : 3 collectes de vêtements ont été organisées (décembre 2025, mars 2026, juin 2026 prévue). L'opération de mars a permis de collecter 210 kg de dons (179 kg à Nanterre et 31 kg à Ville d'Avray). Pour la première fois, en plus du personnel de l'UPN, les étudiants ont également été invités à participer à cette collecte. La Croix Rouge rencontrant des difficultés à mobiliser des bénévoles lors des actions sur le campus en semaine, le pôle SAiVE apporte son soutien logistique et humain.

Vestiaire professionnel : à l'occasion du Forum des entreprises organisé par le BAIP, et avec le concours de la CRF, un vestiaire professionnel a été organisé pour les étudiants ayant besoin de vêtements conventionnels (costumes, chemises, cravates, tailleurs, chaussures de ville, etc.). Malheureusement, ce dispositif n'a pu se tenir suite à une occupation par un syndicat étudiant sur le lieu de la manifestation. Ce dispositif a été proposé sur le site de Ville-d'Avray pour une intervention sur le Forum des métiers, mais un manque de force active du site concerné n'a pas permis d'aller au bout de ce projet.

c) Accompagnement aux démarches administratives

Le dispositif d'accompagnement numérique à l'accès aux droits n'a pas été maintenu en début d'année faute de moyens humains. Cette interruption a été mise à profit pour repenser le dispositif qui ne fonctionnait pas comme envisagé. Durant le second semestre, un nouvel espace d'accueil a été conçu afin d'offrir un accompagnement accessible, rassurant et ouvert à l'ensemble des étudiants. L'arrivée de la référente sociale vie étudiante a permis de mettre en place une co-animation plus structurée de ces permanences.

d) Prêts d'ordinateurs

Ce dispositif a été suspendu en 2025-2026 faute de matériel disponible. En février 2026, 57 ordinateurs ont été achetés grâce à un financement de 40 000 € de la CVEC, pour une reprise des prêts à la rentrée de septembre 2026.

Pour assurer un taux de restitution optimum, les prêts seront assortis à différentes évolutions : des demandes réservées aux étudiants sollicitant le service social du Crous, une dématérialisation du dispositif (Démarches Simplifiées), le blocage Apogée en cas de retard et une évolution du planning des permanences en accord avec la DRI.

e) Don de bons d'hôtel

60 bons d'hôtel financés par la FUPN ont été remis pour permettre aux étudiants sans domicile fixe de trouver une solution d'hébergement de très courte durée. Le dispositif prévoit que chaque bénéficiaire puisse disposer de 6 bons, renouvelables une fois selon la situation. Cette année, 1 seul étudiant a bénéficié de cette aide, qui répond surtout à une demande en début d'année universitaire. Les demandes peuvent provenir du SSE, du service social du Crous ou du CCEND.

6.3 Communication — Points d'Information Vie Étudiante (PIVE)

Après l'expérimentation de l'an dernier, cette année l'organisation s'est voulue plus transversale grâce à la participation volontaire des agents d'autres pôles du service API. Ce renforcement a été matérialisé par l'élaboration d'un tableau partagé avec toute l'équipe API. En moyenne, 3 à 4 personnes (mentors inclus) étaient présentes pour animer les stands.

L'alternance stable des créneaux du mardi après-midi et du jeudi matin a été conservée, permettant une présence régulière sur le campus et une visibilité récurrente auprès des étudiants.

De septembre 2025 à avril 2026, 39 dates ont été proposées sur différents lieux. La fréquentation est très variable, oscillant entre quelques étudiants seulement et des pics lors d'événements associés comme le Forum des stages, le Village de l'égalité ou les permanences en mobilité. La présence régulière du CCEND (Centre de coordination pour l'égalité et la non-discrimination), notamment lors des distributions de culottes menstruelles ou des événements liés à l'égalité, illustre également la dimension inclusive du dispositif.

Cette opération a permis d'accueillir et d'échanger avec plus de 695 étudiants. Les thématiques abordées au fil des permanences confirment que le PIVE joue pleinement son rôle de guichet d'information généraliste : orientation, stages, insertion professionnelle, aménagements et aides financières reviennent de manière récurrente.

6.4 Ateliers

- Ateliers Auto-réparation de couture : deux ateliers organisés (octobre et février), ayant chacun atteint leur capacité maximale. Un troisième atelier a été proposé dans le cadre du Village de printemps, en collaboration avec le RSU-DD, avec le même niveau de participation satisfaisant.
- Atelier tricot — conception d'un bonnet : très apprécié des participants, il s'inscrivait dans la période des fêtes de fin d'année et de l'hiver, en cohérence avec la vocation du service.
- Atelier Gestes de premiers secours : organisé dans le cadre du partenariat avec la Croix-Rouge française et en lien avec le Service de Santé des Étudiants (SSE), lors du Village de printemps. Cette action a permis de sensibiliser aux réflexes essentiels en cas d'urgence, en cohérence avec les missions de prévention et d'accompagnement du service.

6.5 Perspectives 2026-2027

La rentrée 2026-2027 sera celle de la consolidation : dématérialisation complète des procédures CAS et CE-UPN, reprise du dispositif de prêt d'ordinateurs dans un cadre renforcé, et développement de nouveaux ateliers (gérer son budget, rechercher un logement, aide, construire son réseau d'aide à l'UPN, accès aux droits et aide juridique). L'ensemble de ces chantiers vise à mieux répondre aux besoins des étudiants les plus vulnérables, en s'appuyant sur une équipe désormais au complet.

7. BAIP — BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'université sensibilise les futurs diplômés aux enjeux du recrutement et renforce les partenariats avec les acteurs socio-économiques pour favoriser la recherche de stages, d'alternances et d'emplois. L'offre de services annuelle du BAIP est diversifiée et actualisée : actions de mise en relation (forums, speed-recruiting...), ateliers collectifs (intra/inter formation), accompagnements individuels, concours et outils de préparation à l'insertion professionnelle.

7.1 Actions phares 2025-2026

a) Mise en relation étudiants – monde professionnel

- Forum Stages et Jobs étudiants (20 novembre 2025) : première édition couplant forum stage et speed-recruiting jobs étudiants. L'événement a été perturbé par l'occupation par des manifestants étudiants, forçant un repli vers le hall du bâtiment Veil. Seuls 188 étudiants étaient inscrits sur JobTeaser en raison de la fonctionnalité de mailing défectueuse de JobTeaser malgré la sollicitation tardive des étudiants via la liste de diffusion UPN. 35 entreprises présentes : 22 pour des stages, 6 pour des jobs étudiants, 4 pour les deux, + 3 partenaires coaching (APEC, NQT, Mozaïk RH). La présence d'un photographe professionnel a été plébiscitée. Les étudiantes du Master MOI ont apporté une contribution appréciée (Mur des métiers, QR code satisfaction, point infos).
- Escale à l'international (29 janvier 2026) : événement reconduit avec succès. 130 étudiants ont rencontré 8 structures (Business France, France Volontaires, Direction Générale du Trésor, Médecins du Monde, etc.) en format tables rondes. L'intérêt croissant des étudiants pour l'expérience professionnelle à l'étranger confirme la pertinence de cet événement.
- Speed-recruiting Jobs étudiants printemps (2 avril 2026) : seulement 52 inscrits mais 100 présents le jour J, en raison du dysfonctionnement de la fonctionnalité de mailing JobTeaser. 14 entreprises + 1 service universitaire (SHA) présents.
- Conférences format podcast (nouveau format) : deux conférences hybrides (amphi + webtv en direct) ont été organisées dans le cadre de l'espace Jeunes diplômés : LinkedIn de A à Z (16 mars) : 21 inscrits, 4 présents en amphi, 13 connectés en ligne ; IA-ATS (24 mars, avec Sopra Steria) : 26 inscrits, 6 présents en amphi. Le format podcast enregistré et rediffusé est réussi et sera reconduit.
- Concours ALLSHS (7e édition) : 8 projets reçus, chiffre le plus bas depuis la création du concours. 5 projets lauréats récompensés, bourses de 850 à 1 200 €.

b) Ateliers

Ateliers inter (ouverts à tous) : 18 animés (légère baisse — 24 en N-1). Les plus fréquentés : Stage à l'international (23 présents / 69 inscrits), Travailler en mode projet (18/20), Mon alternance en poche de mars (13/26), Objectif job étudiant de fin mars (12/20). Le dysfonctionnement du mailing JobTeaser

a impacté la mobilisation. L'atelier Utiliser l'IA pour candidater a affiché une participation très faible (9 inscrits / 2 présents).

Ateliers intra-formation : 56 ateliers animés dans 39 formations (vs 63 ateliers / 29 formations en N-1), soit +34 % du nombre de formations bénéficiaires. Répartition : 26 ateliers en Sciences humaines et sociales (21 formations), 22 en Droit-Économie-Gestion (11 formations), 8 en Sciences-Technologies-Santé (7 formations). Aucune demande de la composante Arts, Lettres, Langues.

L'atelier Coup de Boost (TRE complet : stratégie, CV, LM, entretien) est la formule la plus demandée. Nouvelles thématiques intégrées : IA dans la candidature, cartographie des compétences, portfolio. Des actions de mise en relation avec des professionnels ont été conduites pour le Master Droit social, le Master MICO, la Licence Psychologie et la Licence Histoire. L'atelier Cartographier ses compétences (Master HIC-CPO) est signalé comme une réussite à essaimer.

7.2 Accompagnement individuel

Plus de 280 étudiants accompagnés en 2025-2026, en hausse par rapport à 2024-2025. UFR les plus en demande : DSP (18,8 %), SPSE (25,2 %), SSA (16 %). La majorité des accompagnements se conclut en 1 à 2 RDV ; dépasser 3 RDV reste exceptionnel, pour des profils en difficultés multiples ou en situation de handicap.

7.3 Relations avec les milieux professionnels

a) Réseau partenaires

Le BAIP mobilise un réseau de 285 structures partenaires (251 privées, 15 publiques et 18 associatives). En avril 2026, une mobilisation en urgence a permis de réunir 13 entités pour le Forum Handicafé hors programmation.

810 contacts tous motifs confondus pris sur l'année (266 en 2021, 600 en 2022, 720 en 2023, 800 en 2024 — progression quasi-stable depuis 2024). 40 placements d'étudiants (stage ou alternance) avec un taux d'environ 80 %, grâce aux mises en relation directes.

La tendance au « flaking » se confirme : l'engagement oral ou écrit ne garantit plus la présence du partenaire le jour J. Trouver un remplaçant de dernière minute est difficile. La relance multi-canal (téléphone, SMS, LinkedIn) reste incontournable bien que chronophage. Les entreprises participantes sont globalement satisfaites mais peu réactives aux questionnaires de retour, privant le BAIP de données recruteurs.

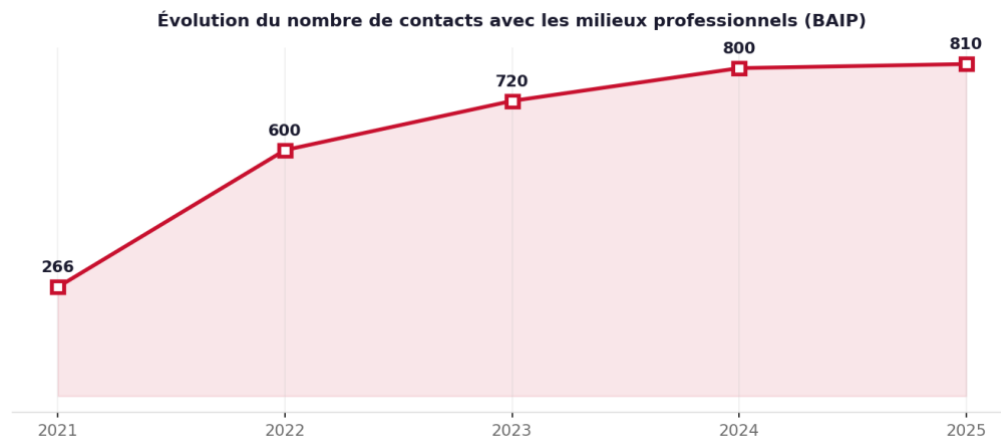


Fig. 12 — Évolution des contacts avec les milieux professionnels (BAIP, 2021-2025)

b) Collecte du solde de la taxe d'apprentissage

Principaux contributeurs 2025-2026 : Société Générale (7 882 €), Air France (5 074 €), Apivia Macif Mutuelle (2 912 €), Carrefour (2 356 €), Ecofi Investissements (2 079 €), Culturespaces (850 €), Mileway France (291 €). Total : 21 444 euros

Changement organisationnel majeur : pour 2025-2026, la Présidence de l'université conduit la campagne de collecte du solde de la taxe d'apprentissage pour l'établissement. Le BAIP a transmis l'intégralité de ses contacts entreprises à la Vice-Présidence à cette fin et se recentre sur la collecte pour API.

Problème de visibilité résolu tardivement : en janvier 2025, le service API a obtenu son code UAI 0923176C lui permettant d'être attributaire du solde de la T.A. au titre de ses actions à destination des étudiants.

Anomalie sur SOLTÉA non résolue : AGL Group confirme le 3/7/2025 un virement fléché API de 3 000,28 €. Montant introuvable.

Pour information, l'université est décisionnaire du montant finalement attribué au service API et la somme définitive nous sera communiquée dans le courant de l'été 2026.

7.4 Conventions de stages et applications de gestion

a) Conventions de stage

Le bureau des stages gère les conventions pour les composantes via les applications Pstage puis Esup-Stage. Le volume annuel de conventions est en forte croissance sur les cinq dernières années : 6 066 en 2020-2021, 7 970 en 2024-2025 (+31 %).

Le nombre de stages au titre de l'année universitaire 2025-2026 (exercice en cours). La situation au 23/06/2026 est de 7540 conventions finalisées (signées et validées)

DSP (1 554 conventions en cours), SPSE (1 216) et SSA (577, en nette progression). Charge mensuelle : 51 accueils physiques en septembre 2025, 145 en octobre, 1 098 en mars 2026.

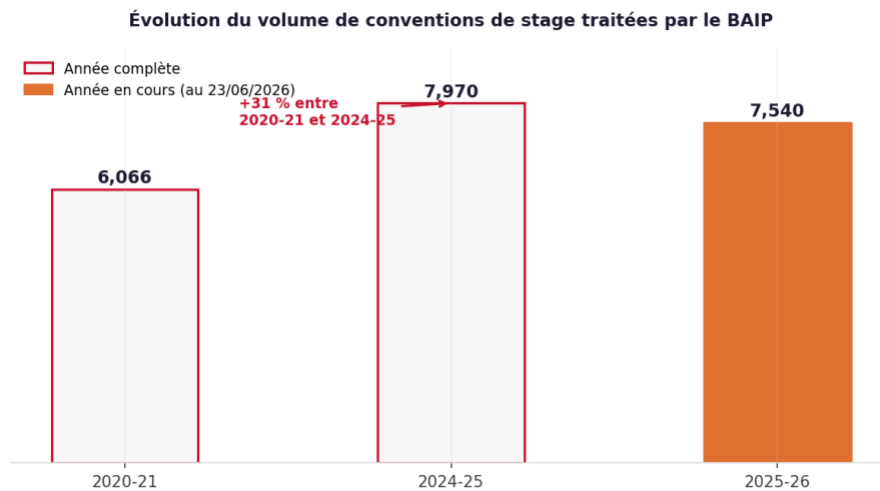


Fig. 13 — Évolution du volume de conventions de stage traitées par le BAIP

b) Migration applicative — Esup-Stage

Le déploiement de la nouvelle application Esup-Stage a eu lieu le 10 mars 2026. La migration des données de Pstage (conventions, étudiants, structures, contacts, enseignants) constitue un chantier complexe nécessitant des contrôles systématiques, notamment suite à un incident technique survenu fin août 2025. Une phase de surveillance reste en cours en collaboration avec la DRI.

c) Plateforme JobTeaser — difficultés techniques 2025-2026

Le dysfonctionnement de la fonctionnalité de mailing a eu un fort impact sur l'ensemble des actions du BAIP. Données comparatives :

- Étudiants inscrits : 25 066 (2024-2025) → 21 361 (2025-2026, -15 %)
- Offres disponibles : 758 120 → 45 342
- Événements : 1 725 → 499
- Entreprises partenaires : 1 725 → 1 519

7.5 Fin de la Task 4.4 de l'alliance EDUC

Dans le cadre d'EDUC (European Digital UniverCity), le BAIP assurait au sein de la Task 4.4 : le sourcing et push d'offres de stages partenaires sur l'interface EDUC, la vérification de l'éligibilité étudiante sous Apogée à une mobilité, la communication sur JobTeaser sur la mobilité au sein des pays de l'alliance, et l'animation d'un module en ligne « Le marché du travail dans chaque pays » décrivant les spécificités du marché de l'emploi et du stage dans les pays de l'Alliance (peu porté à UPN).

Début 2026, la fin de la Task 4.4 a été annoncée — une profonde déception pour l'équipe qui aura travaillé à moyens constants sans reconnaissance formelle pour le travail accompli (EDUC 1 & 2).

7.6 Difficultés transversales

- Dysfonctionnement persistant du mailing JobTeaser : impact sur la fréquentation de plusieurs événements et ateliers
- Turnover et vacance de postes : cinq mois sans CIP, départ simultané du responsable, poste de chargé IP non pourvu — forte pression sur l'équipe restante
- Absentéisme aux ateliers : Un absentéisme persistant et aggravé aux ateliers (3 ateliers à zéro participant)
- Concours : aucun concours étudiant mené à terme, faute de financement des bourses
- Communication institutionnelle : dépendance à un seul canal de mailing de masse (mailing liste étudiants UPN), relance compliquée

Sur le plan des ressources humaines, il est suggéré de faire évoluer le poste de CIP (cat. B) vers un poste de Chargée IP (cat. A), ce qui permettrait d'aligner les trois postes de l'équipe sur un profil unique et de répartir les missions à parts égales.

7.7 Bilan et perspectives

Le BAIP gagne en visibilité. La communauté enseignante sollicite davantage son expertise, confirmant la pertinence de l'offre de service et la nécessité d'accompagner les nouvelles demandes sans fragiliser la qualité des accompagnements existants ni épuiser les équipes. Les relations avec les milieux professionnels révèlent des mutations rapides et constantes — pratiques de recrutement, attentes employeurs et futurs diplômés. Veille active, agilité et ancrage au sein des parcours de formation restent la marque de fabrique du BAIP.

8. PÔLE ENTREPRENEURIAT — PÉPITE PON

Le pôle entrepreneuriat a pour mission de développer l'esprit d'entreprendre et de promouvoir la culture entrepreneuriale comme une voie possible d'insertion professionnelle. Le pôle entrepreneuriat est composé de trois agents : une responsable du pôle entrepreneuriat, une chargée de coordination du PÉPITE PON et une chargée d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs.

L'équipe est également accompagnée par la directrice du PÉPITE PON, chargée de mission entrepreneuriat et enseignante-chercheuse au sein de l'Université Paris Nanterre.

8.1 Objectifs et missions

Le Pôle Entrepreneuriat Étudiant a pour objectif de développer l'entrepreneuriat étudiant au sein de l'Université Paris Nanterre, en favorisant l'esprit d'entreprendre et la diffusion de la culture entrepreneuriale. Le pôle met également en œuvre le dispositif « Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) Paris Ouest Nord (PON) ». Créé en 2014 à l'initiative du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, le PÉPITE PON s'articule autour de trois grandes missions : sensibiliser, former et accompagner les étudiants et les jeunes diplômés dans leurs projets entrepreneuriaux. À ce titre, le pôle assure la gestion et le développement de ce dispositif national, en fédérant des établissements d'enseignement supérieur, des acteurs économiques et des professionnels de la création d'entreprise.

Le PÉPITE PON développe en outre un axe spécifique dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) et plus spécifiquement aux initiatives coopératives.

Les missions se déclinent en trois axes :

Axe 1 — Gestion du dispositif PÉPITE PON pour le territoire Paris Ouest Nord

- Assurer l'accompagnement et le suivi individuel des étudiants bénéficiant du Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE) pour les aider à développer leur projet et à valoriser les compétences acquises
- Organiser le suivi collectif des étudiants SNEE (concours, rencontres entre pairs...)
- Mettre en place une programmation annuelle d'ateliers et de webinaires, à raison de 3 à 4 ateliers par mois
- Développer et animer le réseau des établissements d'enseignement supérieur partenaires du dispositif
- Développer et animer les partenariats avec l'écosystème entrepreneurial local et national
- Animer la communauté des étudiants-entrepreneurs à travers des moments conviviaux et des temps d'échange
- Animer la communauté des mentors (repérage, organisation de rencontres, suivi des binômes étudiants-mentors)

- Déployer une stratégie de communication : refonte du site, campagne sur les réseaux sociaux, création d'affiches et de vidéos à destination des étudiants

Axe 2 — Sensibiliser et promouvoir l'esprit d'entreprendre

- Organiser des événements, des ateliers, des conférences et des webinaires
- Développer des actions en collaboration avec les différents pôles API et les services de l'Université Paris Nanterre : présentations dans les formations, événements à destination de publics spécifiques (collégiens, DU Passerelle, doctorants, étudiants en situation de handicap)

Axe 3 — Développer l'axe ESS / Coopérative

- Sensibiliser à l'ESS et, plus particulièrement, à l'entreprise coopérative, à destination de l'ensemble des PÉPITE (métropole et ultra-marins)
- Organiser des webinaires sur le modèle coopératif
- Assurer un accompagnement individuel sur les projets de création de coopératives

8.2 Partenariats

17 établissements d'enseignement supérieur partenaires PÉPITE PON

Université Paris Nanterre (UPN), Université Paris 8 (P8), Audencia, Digital School Paris (IIM), École de Management Léonard de Vinci (EMLV), École des ingénieurs du numérique (ISEP), École des Ingénieurs (EPF), École de commerce IÉSEG, École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci (ESILV), EM Normandie, ESSCA – École de Management, Institut Catholique de Paris (ICP), Institut de préparation à l'administration et à la gestion (IPAG), International Business School (ISG), Lycée Passy Saint-Honoré (PSH Sup), Paris Business School, YNOV Campus Paris.

Partenaires socio-économiques

CCI, France Active, la Région Île-de-France, la Ville de Nanterre, POLD, le réseau PÉPITE France, le réseau des PÉPITE Île-de-France, Enactus, Académie du Climat, Life for Good, INPI.

Partenaires au sein de l'Université Paris Nanterre

IUT Ville d'Avray/Saint-Cloud, UFR DSP et PHILLIA, Fondation de l'Université Paris Nanterre, Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED), Mission Égalité Homme/Femme et non-discrimination (CCNED).

Collaborations avec les autres pôles API

Dans le cadre d'actions ciblées : Cordées de la réussite, Points d'Information Vie Étudiante, Journée de rentrée, JPO, Passeport pour la Vie Active.

Axe ESS / Coopérative

Université Paris 8, Coop.fr, Fédération des CAE, URSCOP, CRESS Île-de-France.

8.3 Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE)

Pour l'année universitaire 2025-2026, 216 étudiants-entrepreneurs bénéficient du statut SNEE, soit une hausse de 50 étudiants par rapport à 2025. Parmi eux, 57 sont inscrits à l'Université Paris Nanterre, contre 38 en 2024-2025. Ils représentent désormais 26,4 % de l'ensemble des étudiants bénéficiant du statut SNEE, une proportion en progression par rapport à l'année 2024-2025 (22,9 %).

Répartition par genre : 65,3 % sont des hommes et 34,7 % sont des femmes.

Pôle Entrepreneuriat — Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE)

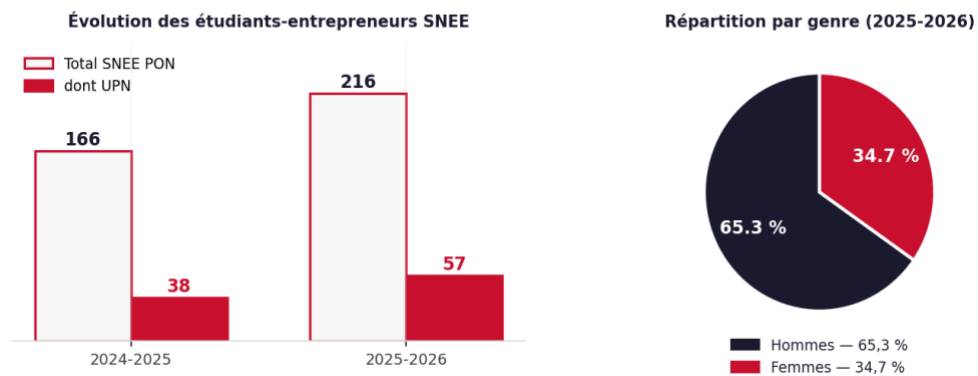


Fig. 14 — Répartition par genre et évolution des étudiants-entrepreneurs SNEE (UPN et PÉPITE PON)

8.4 Activités

a) Actions de sensibilisation

L'objectif de ces actions est de sensibiliser à l'entrepreneuriat et d'informer sur le dispositif PÉPITE PON ainsi que sur le statut SNEE. Elles prennent plusieurs formes : présentations du dispositif auprès des formations, des services et des composantes de l'Université Paris Nanterre, mais également auprès des établissements partenaires. Ces actions se déclinent aussi sous la forme de tables rondes consacrées à des thématiques spécifiques, telles que l'entrepreneuriat au féminin ou l'entrepreneuriat des étudiants en situation de handicap, mises en place dans le cadre du Mois de l'Égalité. Ces actions peuvent également se tenir sous forme de webinaires, comme dans le cas des étudiants du DU Passerelle.

b) Ateliers « Accompagnement au projet entrepreneurial »

Le pôle entrepreneuriat propose une programmation annuelle avec une régularité de 3 ateliers par mois. L'accompagnement concerne tout type de projet et à tous les stades ; ces ateliers sont construits afin d'accompagner chaque étudiant dans son projet entrepreneurial.

c) Accompagnement individuel

En parallèle des ateliers, chaque étudiant-entrepreneur bénéficie d'un accompagnement individuel tout au long de l'avancement de son projet. Le dispositif PÉPITE prévoit notamment trois rendez-vous obligatoires par étudiant, afin d'assurer un suivi régulier et adapté à chaque étape du parcours entrepreneurial.

d) Organisation des comités d'engagement SNEE

Trois comités d'engagement sont organisés chaque année universitaire en vue de l'obtention du SNEE : en juin, en octobre et en janvier. Lors de chaque comité, entre 50 et 80 étudiants présentent leur candidature.

e) Participation à des événements — Réseau PÉPITE France et établissements partenaires

L'équipe PÉPITE PON participe très régulièrement à des événements en lien avec l'écosystème entrepreneurial : concours PÉPITE France, manifestations de promotion de l'entrepreneuriat, rencontres professionnelles et événements dédiés à l'innovation et à l'accompagnement des porteurs de projets, groupe de travail « Étudiants et Territoires » du POLD.

8.5 Perspectives

- Les parcours d'accompagnement ont été repensés selon deux niveaux — débutant et avancé — qui seront proposés aux étudiants-entrepreneurs dès septembre 2026.
- De nouveaux partenariats, développés au cours de l'année 2025, seront concrétisés pour la rentrée de septembre, notamment avec Electrolab. D'autres partenariats sont actuellement en cours de développement sur le territoire des Hauts-de-Seine.
- Le PÉPITE PON poursuivra son accompagnement dédié aux entreprises coopératives, à destination de l'ensemble des PÉPITE.
- Des outils de communication seront mis en place (vidéos, flyers, site internet) afin de renforcer la visibilité des actions du PÉPITE.
- Le PÉPITE PON participe à un groupe de travail dans le cadre de la consultation ministérielle sur le nouveau plan « Esprit d'entreprendre », ainsi qu'à plusieurs actions de rassemblement, notamment au sein de la région Île-de-France.

9. OVE — OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE

L'OVE réalise, pilote, analyse et diffuse des enquêtes contribuant à la connaissance de la population étudiante (cursus, environnement social et économique, devenir professionnel). Il apporte également un soutien logistique et technique aux enquêtes initiées par la Présidence ou les composantes. L'OVE est doté de 3 supports de poste, dont celui de la responsable.

9.1 Connaissance des publics et des parcours étudiants

a) Taux de réussite

L'OVE a produit les statistiques de réussite en L1, L2, L3, M1 et M2 portant sur l'année 2024-2025 (résultats globaux, par UFR et par mention). Les taux de Licence sont déclinés par type de baccalauréat ; ceux de Master par mention. Des études complémentaires ont été réalisées (boursiers, inscrits à distance, double licence, apprentissage...). Résultats accessibles sur : api.parisnanterre.fr/reussite-etudiante.

b) Extractions à destination des pôles API

- BAIP : liste hebdomadaire des inscrits administratifs (alimentation JobTeaser)
- SUIO : liste hebdomadaire des inscrits (juil.–nov., plateforme parrainage) + données étudiants ultramarins + données Emploi Mentor 2025-2026
- En cours : effectifs de néo-bacheliers sur 5 ans pour cibler les actions lycées du SUIO

9.2 Enquête d'insertion professionnelle (IP) des diplômés

Enquête IP 2025-2026 portant sur les diplômés de Master 2 et de Licence professionnelle 2023-2024. Questionnaire envoyé le 6 décembre 2025 ; évaluation à 6, 12 et 18 mois. Périmètre élargi à l'ensemble des diplômés UPN (comme depuis 2020).

Population	Master 2	Licence Professionnelle	Total
Diplômés 2024 dans le champ MESR	1 343	243	1 586
Diplômés 2024 hors champ MESR	1 236	180	1 416
Total diplômés 2024 à interroger	2 579	423	3 002

Clôture : 04/05/2026. Taux de réponse global (complets + incomplets) : 56,2 % (56,6 % M2 / 53,5 % LP). Taux pour les questionnaires complets uniquement : 47,1 %. Les données sont en cours de traitement ; résultats disponibles début septembre 2026 au plus tard.

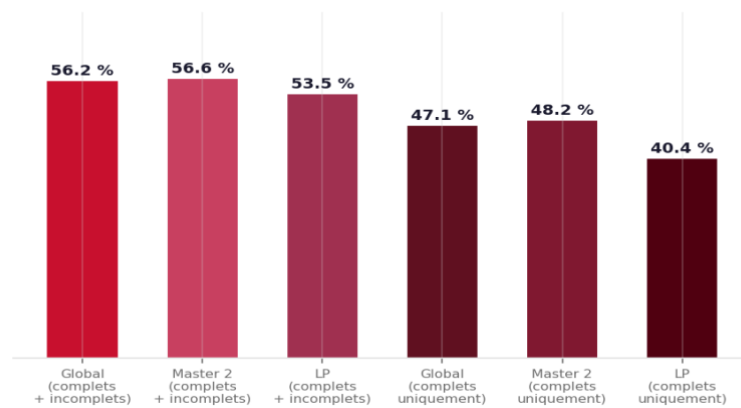
Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle (OVE 2025-2026)

Fig. 15 — Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés 2024

4 vacataires recrutés pour des relances téléphoniques (2 fév. – 30 avr. 2026), encadrés par les chargées d'études statistiques, suite à une formation de 3 h en janvier 2026.

9.3 Enquêtes diverses

a) Enquête connaissance des dispositifs d'aide à la réussite

Lancée le 10 avril 2026 auprès des 10 563 inscrits de L1 à UPN. Clôture prévue vers le 10 juin 2026.

b) Enquête sur le devenir des étudiants de L3

4e édition, lancée le 13 mai 2026 sur les diplômés L3 2024-2025 (4 319 étudiants, deux questionnaires selon réinscription ou non à UPN en 2025-2026).

9.4 Autres activités

- Extraction du fichier des inscrits en stages (Rectorat et CPAM 92)
- Calcul de données réussite/insertion pour les apprentis du CFA
- Analyse du parcours des diplômés de CMI dans le cadre du LMD5
- Participation au réseau national Résosup : contribution à la rédaction d'un cahier sur les données SISE

CONCLUSION

L'année universitaire 2025-2026 aura été, pour le service API, une année de transition structurelle et de consolidation opérationnelle. La prise de fonction d'une nouvelle directrice, la création d'un poste de responsable administratif adjoint en charge des moyens et des finances, le pourvoi de cinq postes vacants en début d'année civile : autant de mouvements qui, conjugués, ont demandé à l'ensemble des équipes un effort d'adaptation significatif, assumé avec engagement et professionnalisme.

Sur le plan de l'activité, les résultats sont à la mesure des ambitions du service. Le SHA accompagne désormais 1 338 étudiants en situation de handicap — un triplement en cinq ans —, témoignant d'une demande croissante à laquelle le service répond avec des ressources humaines et matérielles sous tension permanente. Le SAiVE, jeune pôle en cours de déploiement, a distribué près de 145 000 € d'aides directes aux étudiants et développé une offre de services solidaires (distributions alimentaires, vestiaire, prêts d'ordinateurs) qui ira en s'étoffant dès la rentrée 2026-2027. Le BAIP, malgré des difficultés liées à plusieurs mois de vacance d'un poste, a maintenu plus de 280 accompagnements individuels et animé 56 ateliers intra-formation dans 39 filières, confirmant l'ancrage du service au cœur des parcours de formation. Le SUIO, de son côté, a marqué l'année par le lancement réussi du dispositif de parrainage, la participation à des PIVE sur trois campus et un accueil de rentrée des L1 ambitieux. Le pôle Entrepreneuriat voit le nombre d'étudiants-entrepreneurs inscrits à l'UPN progresser à nouveau, et le PÉPITE PON affirme sa place dans l'écosystème francilien. L'OVE, enfin, produit des données toujours plus fines qui alimentent la réflexion stratégique de l'établissement — taux de réussite, enquêtes d'insertion, devenir des L3 — et renforce la culture de l'évaluation au sein du service API.

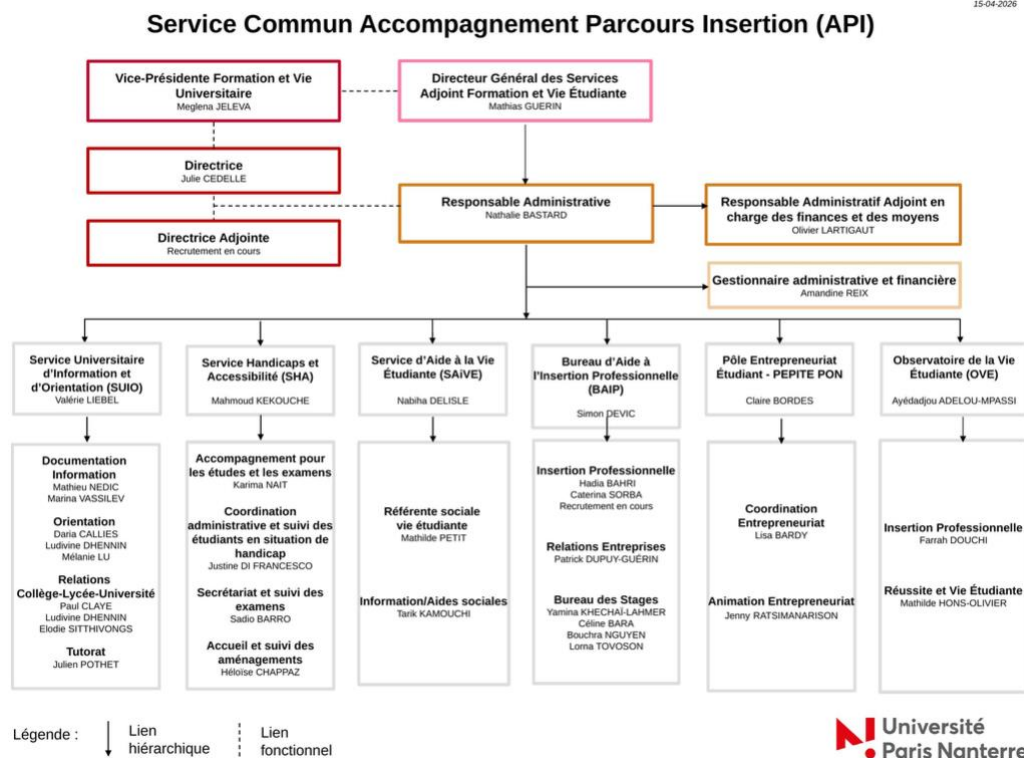
Plusieurs défis transversaux méritent toutefois d'être soulignés pour éclairer la feuille de route à venir. La communication reste un enjeu majeur. La montée en charge ininterrompue des besoins liés au handicap appelle une réflexion de fond sur les moyens dévolus au SHA, dont les équipes font preuve d'une remarquable résilience.

L'année 2026-2027 s'annonce comme une année d'approfondissement sur 2 axes définis : renforcer les liens avec les équipes pédagogiques mais aussi continuer à développer l'intégration et donc le sentiment d'appartenance des étudiants. Les projets engagés — dématérialisation des procédures du SAiVE, migration vers Esup-Stage, généralisation des PIVE — devront trouver leur pleine maturité. Le LMD5, dont la mise en œuvre débutera à la rentrée 2026, ouvrira de nouvelles perspectives de collaboration avec les composantes.

Le service API remercie l'ensemble de ses équipes, des partenaires institutionnels et socio-économiques, la communauté universitaire, ainsi que les étudiantes et étudiants qui font la raison d'être de chacune de ses actions.

ANNEXES

Annexe 1 — Organigramme du service API au 15 avril 2026



Service Commun Accompagnement Parcours Insertion (API) — Université Paris Nanterre

Annexe 2 — Campagne de communication API 2026 — exemple d'affiche POV

En mars 2026, le service API a lancé une campagne de promotion sur le thème des POV (Point Of View), avec la création de deux affiches par pôle. Ci-dessous, un exemple illustrant l'identité visuelle de cette campagne.



Affiche de la campagne POV — Service API, Université Paris Nanterre, 2026